

LE CRTC DIT NON À BELL-ASTRAL

LA CONVERGENCE GAGNE CONTRE LA CONVERGENCE

**JEAN-PHILIPPE
DÉCARIE**
AFFAIRES

LA PRESSE



Les procureurs
de la Commission ont
déposé devant Gilles
Surprenant un sac
de plastique
contenant 122 800\$.

PHOTO TIRÉE DE RDI

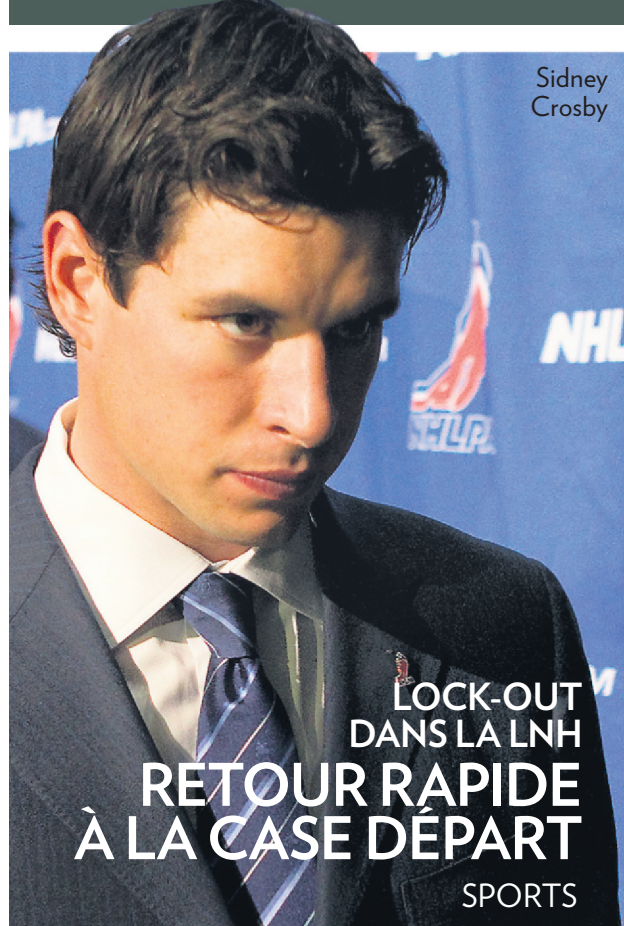
COMMISSION CHARBONNEAU

LES AVEUX ET LE MAGOT DE «MONSIEUR TPS»

Gilles Surprenant, ex-fonctionnaire de la Ville de Montréal, a reconnu hier avoir joué un rôle central dans le cartel des égouts et avoir empoché 600 000 \$ en pots-de-vin. PAGES A2 À A5

MICHÈLE QUIMET
LE CORRUPTEUR
ET LE CORROMPU

YVES BOISVERT
POUR UNE VALISE
DE DOLLARS



Sidney
Crosby

LA MORT DES OBJETS

Que reste-t-il de nous et de nos souvenirs quand tout est informatisé et que les objets disparaissent?

LECTURE



ALERTE GÉNÉRALE!

Il a fallu plus de 100 pompiers pour venir à bout de cet incendie, hier, à Montréal.
PAGE A17



PHOTO YVES TREMBLAY, COLLABORATION SPÉCIALE

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE



RIMA ELKOURI
GARDERIES
IMPROVISATION 101 PAGE A6

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
La semaine prochaine à *Un air de famille*: la famille Bibeau chante
Une chance qu'on s'a.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



**Des conseillers disponibles quand vous
l'êtes, c'est pratique! Par téléphone.
En succursale. Au café du coin.**

Composez le **1 800 769-2511** pour parler de vos objectifs
et découvrir comment les atteindre.

RBC Banque Royale

**Une banque de conseils
pour vous guider.^{MC}**



COMMISSION CHARBONNEAU

TÉMOIGNAGE DE « MONSIEUR TPS »

600 000\$
EN POTS-DE-VIN

Les révélations-chocs ont continué de déferler hier à la commission Charbonneau, au lendemain de la fin du témoignage de l'entrepreneur Lino Zambito. Gilles Surprenant, que l'on surnomme « Monsieur TPS », a admis avoir reçu quelque 600 000\$ en pots-de-vin. Une partie du magot a même été déposée en preuve.

OÙ EST
ALLÉ L'ARGENT?

L'ingénieur Gilles Surprenant assure ne pas s'être gâté avec les 600 000\$ qu'il dit avoir reçus pendant une vingtaine d'années d'entrepreneurs en construction. Voici comment il affirme avoir utilisé l'argent.

TOTAL DES POTS-DE-VIN: 600 000\$

250 000\$

CASINO Gilles Surprenant, qui dit s'être senti mal de recevoir autant d'argent, affirme avoir joué au casino une importante partie de ses « redevances ».

100 000\$

PRÊT PERDU M. Surprenant dit être venu en aide à un entrepreneur en difficulté, Tony Conte, de Construction Conex. Des 150 000\$ avancés, il aurait seulement retrouvé 50 000\$, au moment de la mort de l'entrepreneur.

+/- 130 000\$

ENFANTS Le fonctionnaire dit avoir gâté ses enfants, notamment en payant un cours d'esthétique à l'une de ses filles.

122 800\$

SOLDE Gilles Surprenant avait toujours en sa possession une petite fortune lorsqu'il a reçu la visite des enquêteurs de la commission Charbonneau, en août dernier. Il dit s'être soulagé la conscience en leur remettant le magot.



PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Plus de 1295 billets de banque, principalement des 100\$, viennent maintenant corroborer des années d'allégations sur la collusion et la corruption dans l'industrie de la construction à Montréal. Un ancien fonctionnaire a reconnu hier devant la commission Charbonneau avoir joué un rôle central dans le cartel des égouts de la métropole, en empochant au passage 600 000\$ en pots-de-vin.

Les audiences de la Commission d'enquête sur l'octroi des contrats dans l'industrie de la construction (CEIC) ont repris hier après-midi avec le témoignage d'un ingénieur municipal à la retraite, Gilles Surprenant. Ce nouveau témoin vient étayer une importante partie du témoignage de l'ex-entrepreneur Lino Zambito sur la collusion et la corruption à la Ville de Montréal, où le fonctionnaire a travaillé pendant 33 ans.

En moins de 90 minutes, Gilles Surprenant a reconnu avoir empoché du début des années 90 à sa retraite, en novembre 2009, de nombreux pots-de-vin. Son surnom chez les entrepreneurs était d'ailleurs « Monsieur TPS », pour « taxe pour Surprenant », en référence à la ristourne de 1% qu'il touchait sur les contrats truqués.

S'il n'a pas gardé de comptabilité précise de ces pots-de-vin, Gilles Surprenant évalue avoir empoché de 580 000\$ à 600 000\$ en espèces.

Pour appuyer ses dires, les procureurs de la Commission ont déposé devant lui un sac de plastique contenant 122 800\$ en billets de banque. Nul doute sur la provenance de cet argent: Gilles Surprenant a reconnu l'avoir remis de lui-même aux enquêteurs de la CEIC, le 31 août dernier. Selon son témoignage, il s'agit de ce qu'il lui reste des pots-de-vin reçus au cours des 20 dernières années.

Le témoignage de Gilles Surprenant débute à peine, mais le procureur de la Commission qui l'interroge, M^e Denis Gallant, a dévoilé qu'il aurait empoché des pots-de-vin dans pas moins de 90 projets. Le fonctionnaire n'a pas démenti cette affirmation.

« Un incontournable »

La confession de l'ingénieur est majeure puisque M. Surprenant a joué un rôle de premier plan dans le stratagème de collusion du cartel des égouts dont Lino Zambito s'est échiné à exposer l'existence. L'ex-entrepreneur a d'ailleurs mentionné à 168 reprises le nom du fonctionnaire lors de ses huit jours de témoignage.

Responsable des plans et devis, Gilles Surprenant pouvait renseigner les entrepreneurs sur le coût prévu d'un projet, gonfler artificiellement l'estimation des coûts et truquer les travaux nécessaires pour avantager des soumissionnaires. En fait, ce serait principalement grâce à lui que la marge de profit sur des contrats d'égouts a pu être multipliée par cinq au fil du temps. Selon Lino Zambito, les entreprises du cartel réussissaient à obtenir plus de 30% de profit à Montréal, alors qu'une marge de 5 à 7% est jugée normale dans les marchés sans collusion.

Gilles Surprenant a d'ailleurs lui-même reconnu son rôle central dans le milieu des égouts, comme il a été le seul

à Montréal à faire les plans et devis de ces projets au cours de sa carrière. « Un entrepreneur qui veut soumissionner sur des travaux de construction d'égouts, il sait que c'est Gilles Surprenant qui en fait la réalisation. Vous êtes un incontournable », a avancé M^e Gallant. « C'est exact. »

Même si le nouveau témoin semble collaborer, certains trous de mémoire ont profondément irrité la Commission. Notamment l'oubli du nom du collègue qui l'a présenté à l'entrepreneur Frank Catania, qui lui aurait remis son tout premier pot-de-vin. « C'est la première personne qui vous a présenté à Frank Catania, qui vous a amené dans un certain système et vous ne vous rappelez pas son nom? », s'est étonnée la commissaire France Charbonneau.

« Ça fait plus d'une vingtaine d'années, je suis désolé », s'est-il excusé. Le seul souvenir qu'il dit en garder est qu'il s'agissait d'un commis aux finances travaillant dans son service.

Par moments, Gilles Surprenant cachait mal sa nervosité. Il se raclait fréquemment la gorge, se frottait les mains et rougissait même à certaines questions indiscretes.

Gilles Surprenant a fini par jouer au casino, car il dit avoir voulu perdre cet argent délibérément. « C'était ma façon de remettre ça dans les coffres de l'État. »

Durant son témoignage, Gilles Surprenant a tenté de se dépeindre comme un homme aujourd'hui rongé par les remords, corrompu après avoir été intimidé. Il dit n'avoir pas changé son rythme de vie malgré ces centaines de milliers de dollars empochés. Il a seulement gâté ses trois enfants. « C'était un problème. Ça va paraître bizarre, je ne savais pas quoi faire avec cet argent », a-t-il dit. Il a fini par jouer au casino, car il dit avoir voulu perdre cet argent délibérément. « C'était ma façon de remettre ça dans les coffres de l'État. »

Loin de l'image de l'homme tourmenté, Lino Zambito l'a toutefois décrit comme quelqu'un de prompt à réclamer sa « TPS ». « On payait aussitôt que le contrat était octroyé par la Ville de Montréal, qu'il y avait une résolution et qu'on avait l'ordre de commencer les travaux. Dans les jours qui suivaient, M. Surprenant entrait en contact avec nous pour avoir son dû », a dit l'ex-entrepreneur. Lino Zambito a également affirmé que Gilles Surprenant se serait rendu à ses frais au Mexique à trois ou quatre reprises.

Les confessions de Gilles Surprenant ont semblé prendre tout le monde de court. Bien peu étaient prêts à faire des commentaires hier. Par la voix de son attachée de presse, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a de nouveau fait savoir qu'il ne commenterait pas les propos tenus par Gilles Surprenant devant la commission Charbonneau. « M. Tremblay ne commentera pas chaque témoignage devant la commission Charbonneau, a déclaré son attachée de presse, Martine Painchaud. Il souhaite laisser la Commission faire son travail. »

— Avec Valérie Simard

TRADITION AND INNOVATION.

PANERAI.COM

LUMINOR 1950 CHRONO MONOPULSANTE
8 DAYS GMT TITANIO - 44MM

PANERAI
LABORATORIO DI IDEE.

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE
À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE
SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 12
Astrologie du jour	AFFAIRES 11
Bourses	AFFAIRES 7
Débats	A 21 à 22
Décès	AFFAIRES 10

Horaire télévision	ARTS 8
Loteries	A 11
Monde	A 18, 19 et 23
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 9
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Pluie en matinée, pluie forte en après-midi, maximum 15, minimum 11. AFFAIRES 9

COMMISSION CHARBONNEAU



Les procureurs de la Commission ont déposé devant Gilles Surprenant un sac de plastique contenant 122 800 \$ en billets de banque.

PHOTOS TIRÉES DE RDI



En moins de 90 minutes, Gilles Surprenant est passé aux aveux. Il a reconnu avoir empoché jusqu'à 600 000 \$ en pots-de-vin.

DE L'INTIMIDATION À LA CORRUPTION

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Une menace à peine voilée. Un projet qui débloque. Puis une enveloppe remplie d'argent. L'ingénieur Gilles Surprenant a relaté hier, devant la commission Charbonneau, la première fois où il a reçu un pot-de-vin.

Au début des années 90, la Ville de Montréal planifie la réfection d'une conduite d'égout de Westmount, dont la métropole assure l'entretien des infrastructures souterraines. Seul responsable des plans et devis de tous les projets d'égouts à Montréal, Gilles Surprenant évalue ce projet à 250 000 \$.

Surprise, la plus basse soumission à l'appel d'offres est deux fois plus chère.

L'ingénieur alors âgé de 39 ans pense à tout recommencer, mais un collègue dont il ne se rappelle pas le nom lui suggère d'aller rencontrer l'entrepreneur qui a offert le meilleur prix. Il s'agit de Frank Catania, de la société du même nom.

Une rencontre est organisée dans un restaurant. L'entrepreneur lui explique pourquoi son prix est deux fois plus élevé, mais Gilles Surprenant lui répond que c'est trop. « M. Catania m'a dit quelque chose d'un peu bizarre. "Les gens qui nous empêchent de manger, on les tasse" », a relaté l'ingénieur à la retraite.

Gilles Surprenant assure ne pas avoir perçu ces paroles comme une menace, mais s'est senti néanmoins intimidé. « Je ne savais pas comment interpréter ces paroles, je "feélais" un peu mal. » Après une semaine d'angoisse, il retourne à ses plans et devis et refait l'évaluation. À la hausse. Son estimation gonfle à plus de 400 000 \$, ce qui lui permet de « faire passer » le projet par ses supérieurs, à qui il explique avoir mal évalué le tout au départ.

Gilles Surprenant a ensuite raconté que six semaines après son dîner avec Frank Catania, il reçoit un appel de l'entrepreneur qui le convoque dans ses bureaux de Brossard, rue Isabelle. Sur place, l'entrepreneur lui remet une enveloppe. « Il m'a dit que c'était pour me récompenser que le contrat ait passé. »

La surprise fige le fonctionnaire pendant 10 secondes. « Tu fais quoi? Tu as 10 secondes qui peuvent changer un paquet de choses pour le futur. J'ai probablement pris la mauvaise décision. J'ai accepté son enveloppe. » À l'intérieur, 4000 \$ en espèces. Son premier pot-de-vin. Au moins 90 autres suivront.

Qui est Gilles Surprenant?

Diplômé de Polytechnique en 1975

Entre à la Ville en 1976

A débuté à la planification des travaux dans les égouts

Affecté aux plans et devis des projets d'égouts en 1987

Restera à ce poste jusqu'à sa retraite en novembre 2009

33 ANS COMME INGÉNIEUR À LA VILLE DE MONTRÉAL

Gilles Surprenant a reçu son diplôme de l'École polytechnique de Montréal en 1975, après des études en sciences appliquées, spécialisation environnement. Dès l'obtention de son baccalauréat, Gilles Surprenant a travaillé dans un bureau de génie au centre-ville de Montréal. Le 27 septembre 1976, il trouve un emploi comme ingénieur à la Ville de Montréal, pour la « construction et la reconstruction des égouts ». M. Surprenant a pris sa retraite le 10 novembre 2009, juste après la création de l'escouade Marteau, en octobre 2009. Selon l'ancien propriétaire de l'entreprise Infrabec, Lino Zambito, l'ingénieur n'est pas le seul à avoir quitté son emploi à ce moment-là.

POURQUOI L'APPELLE-T-ON « MONSIEUR TPS » ?

Lorsqu'il travaillait pour la Ville de Montréal, M. Surprenant était principalement chargé de la conception des plans et devis. Dans le milieu, on l'accuse d'avoir reçu un bonus de 1 % sur les contrats fraudés, obligeant même les chefs des entreprises du cartel des égouts à lui remettre cette ristourne, en échange de faveurs. On l'a ainsi surnommé « Monsieur TPS », pour « taxe pour Surprenant ».

DES ENTREPRENEURS PUISSANTS

Gilles Surprenant a cité les noms de trois entrepreneurs qui dominaient le marché des contrats à Montréal dans les années 80 et 90. Certains de leurs dirigeants ou ex-dirigeants ont été ou sont mêlés à des dossiers embarrassants.

CONSTRUCTION FRANK CATANIA

Construction Frank Catania a été créée en 1987 par Francesco Catania, dit Frank. C'est lui qui aurait entraîné l'ingénieur de la Ville dans la spirale de la corruption en 1991. Gilles Surprenant a dit avoir été « intimidé » par Frank Catania. M. Catania a aussi été filmé en 2005 par la GRC au club social Consenza en compagnie de Nicolo Nick Rizzuto, défunt parrain. Les deux hommes apparaissent aussi, le sourire radieux, sur une photo prise dans les bureaux de Catania à Brossard et présentée à la commission Charbonneau. L'entreprise, l'un des plus grands entrepreneurs et promoteurs, est dirigée depuis 2006 par le fils de Frank Catania, Paolo. La Ville de Montréal lui a accordé pour 100 millions de dollars de contrats entre 2006 et 2010. Mais Catania a surtout fait parler d'elle à cause de son implication dans le scandale immobilier du Faubourg Contrecoeur à Montréal, révélé par *La Presse* en 2008. Ce dossier a valu à Paolo Catania d'être arrêté par les enquêteurs de Marteau le 17 mai dernier, tout comme Frank Zampino, ex-président du comité exécutif de Montréal, et Bernard Trépanier, surnommé « Monsieur 3% », ex-responsable des finances d'Union Montréal. Revenu Québec a aussi perquisitionné chez Construction Frank Catania & associés en avril.

CONSTRUCTION GARNIER LTÉE

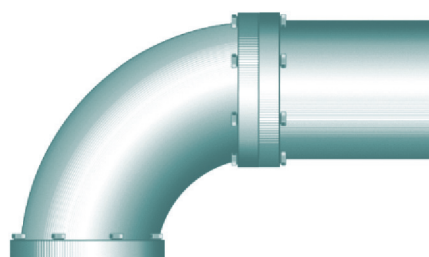
Fondé et dirigé par Joe Borsellino*, ami de Tony Tomassi. Le groupe comprend 14 sociétés. Joe Borsellino a suscité la controverse après avoir invité Robert Marçil, alors directeur de la réalisation des travaux à la Ville de Montréal, et Yves Lortie, alors VP chez Genivar, en Italie en 2008. Cette excursion a poussé Robert Marçil à démissionner avant d'être repêché par la firme de génie-conseil SM. Construction Garnier fait partie du cercle d'entrepreneurs qui ont empêché de lucratives contrats à Montréal au cours des dernières années. Joe Borsellino est aussi à la tête de la fondation Garnierkids. Jean Charest lui a versé 5000 \$ puisés à même son budget discrétionnaire entre 2005 et 2010. L'ex-ministre de la Sécurité publique Jacques Dupuis figure aussi parmi les donateurs réguliers. Joe Borsellino aurait été passé à tabac au cours de l'été 2009, mais il n'a jamais porté plainte.

* Il y a trois Joe Borsellino dans la construction. Les deux autres dirigent Petra et BP Asphalt.

JOSEPH PIAZZA CONSTRUCTION

Entrepreneur général en génie civil de 1995 à 2001. La firme était administrée notamment par Johnny (Giuseppe) et Joseph Piazza. Lorsque la société a fermé, Joseph a fondé TGA Montréal inc. qui fait des affaires à Montréal, à Laval et dans la couronne nord. Lino Zambito a déclaré à la commission Charbonneau que Joseph Piazza aurait truqué un contrat de réfection de conduite d'eau en organisant les soumissions.

Fabrice de Pierrebourg



COMMISSION CHARBONNEAU

Pour une valise de dollars



**YVES
BOISVERT**
CHRONIQUE

J'imagine la tête des deux enquêteurs de la police de Montréal quand l'ingénieur municipal est arrivé avec une valise pleine de petites coupures, l'été dernier.

— Y a combien là-dedans, monsieur Surprenant?

— Ouf, vite de même... y doit bien y avoir... Attendez un peu que je compte... 20, 40, 60... Euh... cent vingt-deux mille huit cents dollars, je pense...

C'est incroyable, ce que les gens peuvent garder enfoui dans un coin de leur sous-sol.

Une valise avec 122 800\$ transportée par un homme frêle et nerveux. Des restes de vieux pots-de-vin empilés. Qu'il écoulait à la petite semaine – et quelques grosses, il ne nous a pas tout raconté.

C'est un encombrement pas seulement pour la conscience, tant d'argent en espèces. On n'arrive pas à la caisse populaire avec ça. Alors il le gardait à la maison.

J'écoutais cet homme, qui n'a l'air de rien, avouer tout...

J'étais stupéfait. C'est stupéfiant, la mécanique de l'aveu. Un mélange de peur et de sentiment de culpabilité. Une fuite désespérée vers

Ce n'est plus du oui-dire ou des allégations. C'est le témoin qu'on ne trouve jamais dans les affaires de corruption: le repentir qui avait les deux mains dedans et qui s'incrimine. Le faible, qui a accepté l'argent, à moitié par crainte, à moitié par cupidité.

un peu de pureté après tant d'années à tricher. Celui-ci nous dit qu'il s'est soulagé en donnant ces 122 800\$ à la Commission – qui ne sait pas trop quoi en faire, d'ailleurs, sinon les montrer, ce qui est un bon début.

■ ■ ■
Ce n'est plus du oui-dire ou des allégations. C'est le

témoin qu'on ne trouve jamais dans les affaires de corruption: le repentir qui avait les deux mains dedans et qui s'incrimine. Le faible, qui a accepté l'argent, à moitié par crainte, à moitié par cupidité. De « redevance » en redevance, la peur s'est estompée. Le goût de l'argent facile, lui, s'acquiert vite et il y a pris goût.

On a beau « savoir » les choses, entendre un homme de 60 ans nous raconter que pendant presque toute sa carrière, il a reçu plus d'un demi-mil-

lions de dollars d'entrepreneurs vaguement mafieux, c'est stupéfiant.

Comprenez que cet homme à lui seul tient entre ses mains tout un cartel de millionnaires.

Lino Zambito a le mérite d'avoir rompu le silence. Sans Zambito, pas de Surprenant. Mais Zambito est déjà accusé devant la cour criminelle. Ce n'est

à vu sur une photo dans son entreprise, posant à côté de Nick Rizzuto, parrain de l'époque.

Catania qui lui aurait dit que ceux qui les empêchent de « manger » se faisaient « tasser ».

Gilles Surprenant vient à peine de commencer à témoigner, mais imaginez le nombre de personnes qu'il va incriminer: 90 contrats

lui ont permis de recevoir des « redevances » – ça fait trop sale, « pot-de-vin », ce n'est pas un mot qu'il aime beaucoup.

J'ai dit qu'il avouait tout... Il avoue l'essentiel. Il essaie de se pardonner un peu, vous aurez remarqué: il a flambé 300 000\$ au casino non pas par vice (le goût d'en faire encore plus!), mais pour redonner à l'État, dit-il.

L'important, ce matin, c'est que ces preuves explosives nous arrivent d'un homme qui avoue avoir commis des actes de corruption pendant des années et des années. Pas dans un moment de faiblesse. C'était une... procédure administrative, une manière de travailler. Un truc bien rodé, un complot incessant et toujours renouvelé.

Ce que ça veut dire? On peut croire que cette commission a des preuves très solides à nous présenter. Que le procureur Gallant, comme on pouvait s'en douter, n'a pas laissé Lino Zambito dire n'importe quoi. Et qu'on ira au fond de ce système mafieux.

Et ce n'est qu'un début.

Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

« Faux et diffamatoire »

Abdallah nie les allégations de Zambito

VALÉRIE SIMARD

Une pile de documents à l'appui, l'ex-directeur de la Ville de Montréal Robert Abdallah a rejeté, hier matin, les allégations faites par l'ancien entrepreneur en construction Lino Zambito devant la commission Charbonneau.

« Je n'ai jamais parlé, exercé de pression, encore moins reçu de ristourne du fournisseur Tremca, a-t-il martelé. Le témoignage de M. Zambito est faux et diffamatoire. »

Il a assuré n'avoir jamais eu de contact avec Lino Zambito et ne le connaît que par l'entremise de la télévision qui diffuse son témoignage devant la commission Charbonneau. L'ancien propriétaire de la firme de construction Infrabec a affirmé à la Commission, le 2 octobre, que Robert Abdallah lui avait imposé en 2005 le fournisseur de tuyaux Tremca pour la réalisation de travaux d'égout dans l'est de Montréal. Selon M. Zambito, la valeur du contrat avait été majorée de 300 000\$, une somme qui a été versée, a-t-il soutenu, à Robert Abdallah, alors directeur général de la Ville de Montréal.

Robert Abdallah nie que le contrat ait été majoré. Il soutient que le contrat a été accordé et

approuvé tel que soumissionné par Infrabec sans mention des tuyaux de béton TBA. Pour appuyer ses dires, il a remis aux journalistes une série de documents obtenus par ses procureurs auprès de la Ville de Montréal. À l'aide de ces documents, il a démontré que la chronologie des événements établie par Lino Zambito ne

« Je n'ai jamais parlé, exercé de pression, encore moins reçu de ristourne du fournisseur Tremca. »

— Robert Abdallah, ex-directeur de la Ville de Montréal

correspond pas à la documentation écrite que détient la Ville sur ces travaux.

Robert Abdallah a également fait valoir qu'en tant que directeur général de la Ville, il ne se préoccupait pas des détails de chacun des contrats accordés. Il a dit n'avoir jamais été témoin de corruption à la Ville de Montréal.

M. Abdallah a par ailleurs admis s'être rendu une fois sur le yacht de Tony Accurso, qui est « un ami ». C'était après son départ de la Ville de Montréal en 2006, a-t-il

précisé. Entre 2008 et 2010, il a dirigé l'une des entreprises de Tony Accurso, Gastier.

Robert Abdallah s'est dit prêt à montrer ses états de comptes bancaires pour démontrer qu'il n'a jamais reçu de pots-de-vin. « J'invite tout corps compétent à venir faire des vérifications détaillées », a-t-il dit à quelques reprises. Il a affirmé qu'en tant que « bon citoyen », il ira témoigner devant la commission Charbonneau s'il y est convoqué.

Tremca se défend

Quant à savoir ce qui aurait poussé Lino Zambito à faire de telles déclarations, Robert Abdallah a répondu qu'il l'ignorait. Il a rappelé qu'en 2004, il a mandaté une firme indépendante pour vérifier la conformité des appels d'offres et des soumissions à l'hôtel de ville. Cette mesure aurait, selon lui, déplu à certains. « Est-ce que j'ai cassé des œufs? Est-ce qu'il y en a qui ne m'aimaient pas? Oui, a-t-il déclaré. Ça peut être la raison pour laquelle on m'a mis un chapeau qui ne m'appartient pas. »

Les dirigeants de l'entreprise Tremca, fournisseur des tuyaux de béton pour les travaux de 2005, ont quant à eux nié avoir versé un pot-de-vin pour obtenir le contrat.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE
Robert Abdallah a tenu à rencontrer les médias pour rejeter les allégations de Lino Zambito à la commission Charbonneau.

Macha Grenon et Luc Picard
dans la mire des Bobos

LES BOBOS
ce soir 20 h

Avec Marc Labrèche et Anne Dorval
Questions existentielles : Sandrine doit-elle se faire pousser le toupet? Besoin d'une nouvelle femme de ménage?
Invités : Macha Grenon, Luc Picard et Jennie-Ann Walker
telequebec.tv

Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

COMMISSION CHARBONNEAU

Le corrupteur et le corrompu



MICHÈLE
OUIMET
CHRONIQUE

La scène était surréaliste: un policier s'est levé pendant la commission Charbonneau et a déposé un sac transparent contenant des liasses de billets de 100, 50 et 20\$ à côté de Gilles Surprenant, ingénieur à la retraite qui a travaillé pendant 33 ans à la Ville de Montréal. Un total de 122 800\$. De l'argent sale provenant des pots-de-vin que des entrepreneurs ont versés à Surprenant pendant près de 20 ans. Au total, Surprenant aurait truqué 90 appels d'offres et touché 600 000\$. Les 122 800\$, c'est ce qui lui restait. Il a flambé une bonne partie de son fric au casino.

Gilles Surprenant, surnommé « Monsieur TPS » (taxe pour Surprenant), percevait 1% des contrats. En échange, il truquait des appels d'offres et gonflait les coûts des travaux pour que les entre-

preneurs se mettent de l'argent dans les poches. C'est du moins ce que Lino Zambito, ex-entrepreneur recyclé dans la restauration, devenu célèbre après avoir témoigné pendant huit jours devant la commission Charbonneau, a dit.

«taxe» de 2,5% de la valeur des contrats; Union Montréal, le parti de Gérard Tremblay, aurait aussi pris une cote de 3%, sans oublier Gilles Vaillancourt, maire de Laval, qui, lui, aurait touché 2,5%. Et j'oublie l'utilisation de prête-noms dans des activités de financement d'ex-ministres, Nathalie Normandeau et Line Beauchamp, et une enveloppe contenant 30 000\$ que Zambito aurait donnée à Pierre Bibeau, impliqué dans le financement du Parti libéral.

Les aveux de Surprenant donnent de la crédibilité, du coffre au témoignage de Zambito. L'ex-entrepreneur Zambito s'est mis à table; hier, c'était au tour de Surprenant. Le corrupteur et le corrompu. Surréaliste, mais de plus en plus vraisemblable. Le témoignage de Surprenant, qui n'a

Comment cet ingénieur a-t-il pu gonfler des appels d'offres, tripoter des estimations, empocher des pots-de-vin sans que personne ne pose de questions? Qui était au courant? Qui fermait les yeux?

Zambito a débâillé son sac et décrit un système ahurissant: la mafia aurait arbitré des chicanes entre des entrepreneurs, contrôlé la corruption à Montréal et perçu une

duré qu'une heure et demie, était renversant. Il était nerveux et se raclait la gorge: oui, il a truqué des appels d'offres, et oui, il a reçu des pots-de-vin. Il a même raconté en détail comment il a été corrompu la première fois par Frank Catania, propriétaire de Construction Frank Catania, et comment celui-ci l'a intimidé en lui disant: «Les gens qui nous empêchent de manger, on les tasse.»



Gilles Surprenant a lui-même remis 122 800\$ aux enquêteurs; 1170 billets de 100\$, 110 billets de 50\$ et 15 billets de 20\$. Cet argent provient de pots-de-vin qu'il a acceptés pendant près de 20 ans.

On peut maintenant mettre un visage sur un fonctionnaire corrompu. On a même eu droit à ses états d'âme: comment il s'est senti la première fois qu'il a accepté une enveloppe contenant 4000\$ en guise de remerciement pour avoir pratiquement doublé la valeur d'un contrat.

La semaine prochaine, le procureur de la Commission va décortiquer les 90 appels d'offres où Surprenant a reçu un pot-de-vin. Quatre-vingt-dix. Pendant près de 20 ans. Comment cet ingénieur a-t-il pu gonfler des appels d'offres, tripoter des estimations, empocher des pots-de-vin sans que personne ne pose de questions? Qui était au courant? Qui fermait les yeux? Que disaient ses patrons qui voyaient le prix des contrats exploser? Que faisaient les élus? Comment une telle corruption a-t-elle pu fleurir en plein cœur de la Ville? Aveuglement volontaire? Incompétence? Il n'existait

aucun système de vérification pour détecter ce genre de manœuvre?

Le plus renversant, c'est que Gilles Surprenant, après sa retraite, a travaillé pour des firmes de génie qui décrochaient des contrats avec la Ville. Et personne n'a sourcillé.

Avec ces révélations, deux maires se retrouvent dans l'œil de la tempête: Gilles Vaillancourt et Gérard Tremblay. Les deux ont eu la même réaction: ils nient et refusent de démissionner. Ils s'accrochent au pouvoir. Pourront-ils rester encore longtemps? Devraient-ils démissionner? Le gouvernement devrait-il mettre Laval et Montréal en tutelle? Québec ne réagit pas. Pourtant, Pierre Bibeau, vice-président de Loto-Québec, a été écarté; son fils Alexandre, éclaboussé par des allégations de Zambito,

s'est retiré de la campagne de Philippe Couillard à la direction du Parti libéral. Jacques Duchesneau, qui dirigeait l'Unité anticollusion, avait démissionné lorsque TVA avait révélé des anomalies dans le financement de sa campagne à la mairie de Montréal en 1998. Le Directeur général des élections l'avait blanchi et il avait réintégré son unité.

Des allégations. Pas de preuve. Et ils ont été écartés. Vaillancourt et Tremblay restent en poste pendant que des révélations les éclaboussent, eux ou leur parti, devant des citoyens éberlués par l'ampleur de la corruption, des citoyens qui se demandent s'ils vivent dans le Far West. Devraient-ils rester? Il faudrait se poser sérieusement la question. Québec aussi.

Pour joindre notre chroniqueuse: mouimet@lapresse.ca

Éclaboussé par Zambito, Alexandre Bibeau se sacrifie

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Tel père, tel fils. Au lendemain de la mise à l'écart de l'organisateur libéral Pierre Bibeau, à qui Lino Zambito affirme avoir remis 30 000\$ en espèces, c'est au tour de son fils d'être poussé sur les lignes de côté par la commission Charbonneau.

Alexandre Bibeau s'est retiré hier de la campagne à la direction de Philippe Couillard au Parti libéral du Québec (PLQ).

«Je peux confirmer qu'il s'est retiré», a indiqué Harold Fortin, attaché de presse de l'ex-ministre Couillard.

Alexandre Bibeau gravite autour de la même formation politique que son père et a notamment été chef de cabinet du ministre David Whissell. Selon le témoignage de Lino Zambito, Alexandre Bibeau aurait intercedé en sa faveur de façon indirecte, en calmant les ardeurs du collecteur de fonds libéral Christian Côté. Celui-ci aurait demandé 50 000\$ à l'entrepreneur.

Hier matin, avant l'annonce du retrait d'Alexandre Bibeau, les députés libéraux ont pris leurs distances par rapport à son père.

Raymond Bachand, qui brigue la direction libérale, a affirmé qu'il n'a presque plus de contacts avec M. Bibeau. Il a refusé de décrire la place que l'homme avait au sein du PLQ. «Je ne suis pas dans les organisateurs du parti. Pierre a été là, il y a des allégations contre lui, on va le laisser se défendre», a fait valoir

l'ex-ministre des Finances, visiblement mal à l'aise.

Le chef intérimaire libéral a lui aussi refusé d'évaluer l'importance du rôle de Pierre Bibeau au sein de sa formation politique. «Au cours des époques, il a eu différents rôles», s'est limité à affirmer Jean-Marc Fournier.

Mercredi, Pierre Bibeau a été relégué à des tâches internes par le conseil d'administration de Loto-Québec. Il était numéro de la société d'État.

Le spécialiste du CONFORT

Très grande sélection de chaussures et bottes tendance adaptées à vos ORTHÈSES.

POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme

PLUS DE 300 MODÈLES

Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AA à 4E pour femme

Chaussures Dupuis
3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com
À 2 minutes de marche de l'Église
À 5 minutes du pont Champlain

Le 31

Le boxeur logo cycliste
9.99 s.5199
Économisez 50%

Tout rappelle le cyclisme pour ce boxeur de forme allongée, au devant profilé, avec une broderie en couleur contraste d'un joueur de polo à vélo! Taille élastique avec message graphique en couleur pop. Une exclusivité Le 31. Coton extensible total confort. Orange, aqua, royal, vert.
Tp.p.m.g.tg. Rég. 20.00

achats simons.ca en ligne

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL
SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1-877-666-1840

ACTUALITÉS

Improvisation 101



**RIMA
ELKOURI**
CHRONIQUE

Je voulais écrire une chronique sur la loi 101 dans les garderies. Mais comme c'est souvent le cas depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement péquiste, le sujet qui en est un le matin se dégonfle l'après-midi venu. En fin de journée, on finit par ne plus parler de rien, sinon de l'excellente ligue d'improvisation du cabinet de Pauline Marois.

Improvisation mixte ayant pour titre cette fois-ci: le français à la garderie. Nombre de joueurs: deux. Catégorie: cacophonie ministérielle. Durée: 24 heures.

La loi 101 dans les garderies, oui, nous le voulons, a dit la ministre de la Famille, Nicole Léger, avant-hier, en se lançant la première sur la patinoire. En entrevue à La Presse

Canadienne, elle a confirmé que le gouvernement Marois allait abolir le libre choix de langue en milieu de garde, afin d'accélérer le processus d'intégration à la majorité francophone.

Au petit matin, les chou-claques se ramassaient à la pelle. En après-midi, la ministre Diane De Courcy, responsable de la Charte de la langue française, a fait son apparition sur la patinoire, l'air peu ravi par cette pluie de claques. Elle a rabroué publiquement sa collègue. Il est hors de question d'appliquer la loi 101 dans les garderies telle qu'elle est appliquée dans les écoles primaires et secondaires, a-t-elle dit, le ton courroucé. Elle n'a pas eu à ajouter: « Que Nicole Léger se mêle de ses oignons!» C'était implicite.

Diane De Courcy n'a visiblement pas aimé que des éléments à l'étude de son projet de renforcement de la loi 101 soient étalés sur la place publique par sa collègue. « Ce n'est ni oui ni non », a-t-elle dit. Ni oui ni non, bien au contraire?

Quel que soit le projet qui sera finalement proposé, la ministre a dit qu'il devra prendre en compte deux dimensions. D'un côté, les

Il eût été pour le moins inconséquent que l'ancienne présidente de la très multiethnique Commission scolaire de Montréal (CSDM) occulte cette deuxième dimension en exigeant que toutes les garderies en milieu familial allophones deviennent francophones d'un seul coup de baguette magique.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le fait d'acquérir le français dès l'âge préscolaire pour un enfant immigrant n'est pas ce qui le prédispose le mieux à la réussite scolaire. « L'important, c'est que l'enfant ait de bonnes habiletés langagières. Qu'ils les aient en français, en arabe, en chinois, c'est plus ou moins

dès la petite enfance n'assure pas forcément une meilleure maîtrise de la langue. Cela pourrait même avoir des effets contre-productifs. Pour le bien des enfants, des éducatrices allophones en milieu familial ont tout intérêt à continuer à bien parler leur langue maternelle plutôt que de mal parler le français.

Diane De Courcy, qui a déjà milité à la CSDM pour un meilleur enseignement des langues maternelles, le sait très bien. « L'élève qui maîtrise bien sa langue d'origine est meilleur en français », a-t-elle déjà dit en parlant de l'importance du Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) à la CSDM, mis sur pied en 1978 sous le gouvernement de René Lévesque.

Dans ce débat sur la langue, le Parti québécois nous a habitués aux paradoxes. Un jour, ce parti nous dit que ce serait dangereux d'enseigner l'anglais aux enfants de 1^{re}, 2^e et 3^e année parce que leur langue maternelle n'est pas assez solide. La semaine suivante, ce même parti nous dit que, pour les allophones dans des garderies en français, il n'y a aucun risque. « Si un fait scientifique est vrai, il devrait l'être pour les deux populations », observe Andréanne Gagné.

Ici, dans les deux cas, on a tout faux. Vive l'improvisation.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le fait d'acquérir le français dès l'âge préscolaire pour un enfant immigrant n'est pas ce qui le prédispose le mieux à la réussite scolaire.

préoccupations légitimes du gouvernement quant à l'appropriation de la langue française dans la petite enfance. De l'autre, la volonté tout aussi légitime que le CPE soit en continuité avec le milieu familial, dans sa langue maternelle.

secondaire », me confirme, études à l'appui, Andréanne Gagné, professeure de didactique des langues à l'UQAM.

Dans la pratique, à moins de faire pousser dans les arbres des places dans des garderies de qualité en français, le fait de rendre le français obligatoire

Loi 101 dans les garderies

Valse-hésitation au gouvernement

PHILIPPE
TEISCEIRA-LESSARD

Le débat sur l'application de la loi 101 aux jeunes enfants qui fréquentent les garderies a été la scène d'une valse-hésitation du Parti québécois (PQ), hier, à l'Assemblée nationale.

Devant une levée de boucliers rapide, la ministre Diane De Courcy a assuré que la loi 101 ne s'appliquerait pas aux garderies de la même façon qu'aux écoles primaires et secondaires. Un flou total subsiste toutefois quant au réel projet qui se trouve sur la planche à dessin de son ministère.

Responsable de l'application de la Charte de la langue française, M^{me} De Courcy a dû préciser les projets de son gouvernement après une entrevue accordée mercredi par sa collègue Nicole Léger à La Presse Canadienne. La ministre de la Famille avait affirmé que le gouvernement Marois planchait sur l'application de la loi 101 aux enfants d'âge préscolaire.

« Il n'est pas question d'appliquer la loi 101 dans les CPE telle qu'elle est appliquée dans les écoles primaires ou les écoles secondaires », a affirmé M^{me} De Courcy à la sortie de la séance du Conseil des ministres d'hier, en admettant qu'il s'agissait d'un « sujet préoccupant pour tout le monde ». La ministre a ajouté que cette question devait faire l'objet d'un équilibre



Deux ministres du gouvernement Marois se sont contredits sur l'application possible de la loi 101 dans les garderies, un projet décrié unanimement par l'opposition.

entre l'intégration des petits allophones au français et la continuité avec le milieu familial.

M^{me} De Courcy a coupé court au point de presse après une seule question, une pratique très inhabituelle.

La ministre Léger, pour sa part, a refusé de revenir sur ses déclarations tant à l'entrée qu'à la sortie de la réunion. C'est sa collègue qui a expliqué son geste. « M^{me} Léger a pris dans le programme du PQ une dimension qui la concernait, a affirmé M^{me} De Courcy. En temps

et lieu, je vais soumettre les choix qui vont être faits par le gouvernement. »

Projet critiqué

Le projet d'application de la loi 101 aux garderies est dogmatique et relève de l'improvisation, ont répliqué les partis de l'opposition.

Le chef par intérim du Parti libéral du Québec, Jean-Marc Fournier, a tiré à boulets rouges sur un projet « sorti de je ne sais pas où », « une autre annonce improvisée ». Il s'agit d'« une autre atteinte à la liberté individuelle », selon M. Fournier.

« Il faudrait bien nous dire comment une mesure qui vise à enlever des choix aux Québécois va favoriser [l'intégration des immigrants] », a-t-il affirmé, en marge d'un caucus des députés libéraux.

Daniel Rathé, porte-parole de la Coalition avenir Québec (CAQ), a annoncé que sa formation voterait contre un tel amendement à la loi 101 si l'Assemblée nationale avait à l'étudier. « Je vois mal comment le gouvernement pourrait s'immiscer dans les CPE, a-t-il affirmé. Je ne vois pas pourquoi on se sentirait en danger parce

LES SERVICES DE GARDE AU QUÉBEC

> **232 628** places dans les établissements régis par le gouvernement du Québec, dont **214 804** à contribution réduite.

> Presque **2 milliards** dépensés par Québec chaque année dans le réseau de garderies.

> **91 607** places en milieu familial, dont **13 413** à Montréal.

> **15 000** nouvelles places à 7\$ annoncées par le gouvernement du Québec.

Source: Rapport annuel du ministère de la Famille 2010-2011

que des enfants qui ont zéro, six mois, un an, un an et demi ne parlent pas le français. »

L'ancienne ministre responsable de la Charte de la langue française Christine St-Pierre a elle aussi critiqué le projet de celle qui lui a succédé. « Je considère que c'est encore du dogmatisme d'essayer de faire en sorte qu'un poupon qui a 6 mois dans une garderie soit obligé d'apprendre le français », a fait valoir la députée de l'Acadie. « Le poupon, ce n'est pas ça qu'il demande. Il demande à être soigné, il demande à avoir des soins et à être cajolé. »



Simon Durivage affronte Jean-Pierre Charbonneau

Avec Jean-Philippe Wauthier

Deux équipes mettent à l'épreuve leurs connaissances de l'actualité. Qui survivra à La une qui tue?

telequebec.tv



LA UNE QUI TUE
ce soir 20 h 30

GRÈVE ÉTUDIANTE

3400 élèves ont abandonné leur trimestre

CATHERINE HANDFIELD

La grève et ses conséquences ont incité quelque 3400 élèves à abandonner tous leurs cours dans les cégeps où le trimestre d'hiver 2012 a été reporté à la mi-août. Bonne nouvelle: la vaste majorité d'entre eux n'ont pas eu de mentions d'échec à leur relevé de notes.

La Fédération des cégeps a rendu publiques hier ses estimations concernant les 14 établissements de la région montréalaise où le trimestre d'hiver 2012 a été suspendu en raison de la grève étudiante, le printemps dernier.

Parmi les 57 000 cégépiens qui devaient reprendre leur trimestre à la mi-août, quelque 3200 (5,5 %) ont obtenu la mention « incomplet » pour l'ensemble de leurs cours, c'est-à-dire des abandons sans échec. On peut déduire qu'environ 2800 d'entre eux l'ont demandé en raison de la grève, puisque, au dans le cadre d'un trimestre normal, environ 400 cégépiens reçoivent la mention « incomplet » pour tous leurs cours.

À ces 2800 cégépiens s'ajoutent ceux qui ont abandonné ou échoué à tous leurs cours sans demander la mention « incomplet ». Ils sont 2200 (4 %) dans cette situation dans les 14 cégeps en cause, soit 600 de plus que d'habitude.

La Fédération des cégeps « satisfaite »

Bien que le nombre d'abandons avec ou sans échec ait sensiblement augmenté, la Fédération des cégeps se dit tout de même « satisfaite » par ces données. « Quand on est au cœur d'une session en rattrapage, on a tous les scénarios en tête, et ce n'était pas notre pire scénario, loin de là », souligne son président-directeur général, Jean Beauchesne.

M. Beauchesne indique que la vaste majorité des élèves ont fait des démarches pour ne pas obtenir de mentions d'échec. « Les étudiants qui sont en situation d'échec général, c'est plus problématique d'éviter le décrochage, et ils sont notre priorité, dit-il. La bonne nouvelle, c'est que tous les autres ont fait des démarches pour obtenir des abandons sans échec. Ils veulent donc poursuivre leur parcours collégial. On aime mieux un étudiant qui va finir son préuniversitaire en trois ans plutôt que deux qu'un étudiant qui décroche. »

Les établissements collégiaux et le ministère de l'Éducation s'étaient entendus pour élargir l'accessibilité à la mention « incomplet », habituellement destinée aux étudiants qui vivent des situations exceptionnelles, comme une maladie ou un problème familial. On souhaitait ainsi « éviter un trop

grand nombre d'échecs et favoriser la réussite scolaire ».

La plupart des cégépiens qui ont demandé des abandons sans échec étaient dans un cheminement plus faible et craignaient d'échouer à leurs cours si leur trimestre était compressé.

Des centaines d'autres cégépiens ont demandé la mention « incomplet » dans un ou plusieurs de leurs cours. Les élèves dans cette situation n'ont pas été comptabilisés, mais il y en aurait autant que ceux qui ont abandonné tous leurs cours sans échec.

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) se réjouit également que le nombre d'abandons ne soit pas plus élevé. « Dès que la grève a été terminée, les étudiants ont donné un bon coup, indique Vincent-Olivier Bastien, vice-président de la FECQ. Les mesures gouvernementales ont aidé et les professeurs ont aussi travaillé fort. »



PHOTOS NINON PEDNAULT, LA PRESSE

Des histoires du quotidien sur lapresse.ca

La majorité silencieuse, la vraie, n'a pas souvent voix au chapitre dans les grands médias. En plus de couvrir les faits et gestes de la classe politique, nous voulons donc vous présenter des histoires ancrées dans le quotidien des gens et qui, à elles seules, en disent beaucoup sur notre Québec. Deux documentaristes de *La Presse* se sont rendus au Festival de la galette de sarrasin de Louiseville, où ils ont assisté au couronnement de la Reine-Meunière 2012. Voyez leur reportage sur lapresse.ca/sarrasin



RBC Banque Royale

Bouger, ça rapporte! Allégez le taux de votre marge de crédit hypothécaire de 0,5 %.



Passez à RBC et perdez 0,5 % en un instant, et économisez.

Nous assumerons même vos frais de transfert*.

Passez à la marge de crédit Marge Proprio RBC® à 3,5 % (taux préférentiel + 0,5 %). Vous pourriez économiser jusqu'à 5 000 \$ en intérêts*. Offrez-vous un taux santé dès aujourd'hui.

Communiquez avec un conseiller en prêts hypothécaires RBC Banque Royale® dès aujourd'hui. 1 866 864-0420

Une banque de conseils pour vous guider.™

Scouts Des documents sur les cas de pédophilie rendus publics

PORTLAND — L'Association des scouts d'Amérique a rendu publics hier des documents montrant comment les autorités civiles et religieuses ont permis pendant des années à des animateurs et d'autres membres du mouvement scout accusés d'avoir agressé sexuellement des enfants d'échapper à la justice.

Dans de nombreux cas, plus du tiers selon le décompte de l'Association, la police n'a jamais été mise au courant des agressions signalées. Et même lorsqu'elle a été informée, elle a parfois choisi de ne rien faire afin de protéger la réputation du scoutisme.

Les documents publiés hier sur l'ordre de la Cour suprême de l'Oregon font partie d'un dossier beaucoup plus volumineux que l'Association a commencé à rédiger peu de temps après sa création en 1910. Il comprend des détails à la fois sur des agressions attestées et sur des allégations sans fondement.

— Associated Press

* Nous paierons les frais d'assurance titres de base, les frais d'ouverture de dossier et une seule fois les frais de quittance (jusqu'à concurrence de 300 \$). L'offre exclut les frais sur remboursement anticipé que vous devrez peut-être payer. Le décaissement doit être d'au moins 50 000 \$. † Les économies sont fondées sur une marge de crédit garantie de 100 000 \$, les intérêts étant payés sur 10 ans, en comparant un taux d'intérêt annuel de 3,5 % à un taux de 4,0 %. Le taux d'intérêt fluctuera en fonction du taux préférentiel et est sujet à changement en tout temps sans préavis. Le taux entre en vigueur au 4 septembre 2012. Ce produit est offert par la Banque Royale du Canada sous réserve de ses critères de crédit standard. ™: Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada.

POLITIQUE

Véronique Hivon démissionne

Enceinte, la ministre déléguée à la Santé publique prend un repos « d'au moins quelques mois »

PHILIPPE
TEISCEIRA-LESSARD

Une grossesse-surprise force l'étoile montante péquiste Véronique Hivon à renoncer à son siège au Conseil des ministres, un mois seulement après sa nomination.

La ministre déléguée à la Santé publique et à la Protection de la jeunesse s'est fait ordonner un repos total « pendant au moins quelques mois » par son médecin. C'est que la grossesse de la politicienne présente « des risques de santé importants ».

« [Cette grossesse] est une totale surprise », s'est réjouie hier M^{me} Hivon, assise sur un tabouret et la voix cassée par l'émotion. « Pour moi, ce n'était pas dans l'ordre du plausible pour toutes sortes de raisons. Donc c'est une merveilleuse nouvelle. »

Elle demeurera députée de Joliette, la circonscription qu'elle représente depuis 2008. C'est Réjean Hébert, ministre de la Santé, qui récupère ses portefeuilles. La responsabilité de la région de Lanaudière incombera à Nicolas Marceau, ministre des Finances.

En pleine ascension

Véronique Hivon est une étoile montante de l'équipe péquiste qui s'est notamment révélée lors des périodes de questions à l'Assemblée nationale. Elle a aussi lancé la commission parlementaire Mourir dans la dignité, qui s'est penchée sur la fin de vie et le suicide assisté.

M^{me} Hivon a été nommée ministre il y a un mois presque jour pour jour. Hier, elle a juré qu'elle ne se doutait pas, à cette époque, qu'elle était enceinte.

« La décision de renoncer à mon poste de ministre, bien



Véronique Hivon, étoile montante du Parti québécois, renonce à son siège au Conseil des ministres un mois après sa nomination.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

qu'elle soit très difficile, est la plus sage d'un point de vue personnel, mais aussi la plus responsable du point de vue de l'intérêt public», a annoncé Véronique Hivon, âgée de 42 ans. « Une impulsion et une orientation claire doivent être données. Les travailleurs, citoyens et associations doivent pouvoir s'attendre à des rencontres et des suivis cohérents. »

Elle a affirmé que n'eût été les risques médicaux liés à sa grossesse, elle serait restée en poste. « Je suis convaincue de la possibilité et surtout de l'importance de conjuguer maternité et vie politique, a-t-elle fait valoir. Les femmes doivent pouvoir aller au bout de leurs aspirations à la fois professionnelles et familiales. »

Quant à la réaction de sa patronne, Véronique Hivon a

affirmé que Pauline Marois comprenait tout à fait sa décision. « Je lui ai dit juste avant son départ pour Kinshasa, a relaté la ministre sortante. Elle m'a embrassée, elle m'a serrée dans ses bras. »

M^{me} Marois s'y connaît en matière de conciliation politique-famille. Elle a accouché de son premier enfant une dizaine de jours après son entrée à l'Assemblée nationale,

en 1981. Une semaine plus tard, elle devenait ministre responsable de la Condition féminine.

Ce n'est pas la première fois que maternité et élections vont de pair dans la vie de Véronique Hivon. L'avocate a un autre enfant, une petite fille de 4 ans adoptée seulement une semaine après les élections de 2008.

Le PLQ encadre sa course à la direction

PHILIPPE
TEISCEIRA-LESSARD

Les candidats à la succession de Jean Charest débattent à cinq reprises afin de tenter de s'attirer les faveurs des délégués du Parti libéral du Québec (PLQ).

La formation politique a diffusé hier des règles destinées à encadrer la course à la direction. Elles devraient

être approuvées dimanche, au cours d'un conseil général qui se tiendra à Laval, après avoir été présentées hier au caucus des députés libéraux.

« Le format privilégié pour les débats est celui de l'assemblée de citoyens [town hall] en présence de représentants du public », précise le document, qui ajoute qu'un moins l'une de ces rencontres se tiendra en anglais.

Les débats auront lieu en janvier et en février prochains « dans l'ouest du Québec, dans l'est du Québec, dans la grande région de Montréal et dans la région de la Capitale-Nationale ».

Pour l'instant, quatre candidats ont les pieds calés dans les blocs de départ: Raymond Bachand, Philippe Couillard, Pierre Moreau et Jean David.

Par ailleurs, comme l'a révélé *La Presse* hier, c'est le 17 mars que le Parti libéral du Québec choisira le successeur de Jean Charest. Cette date plutôt tardive a fait l'objet de tractations entre les camps des trois principaux candidats à la direction du parti.

L'entrée dans la course à la direction ne sera pas facile. Le PLQ exige de chaque candidat qu'il dépose 50 000 \$

après de la formation politique, après avoir rassemblé 500 signatures. Celles-ci doivent provenir de 50 circonscriptions différentes dans au moins 10 régions.

Chaque comité électoral pourra dépenser jusqu'à 600 000 \$ durant la course à la direction. Ils pourront recevoir des contributions d'un maximum de 1000 \$ par donateur.

Échangeur Décarie

ENTRAVES MAJEURES

RISQUE DE CONGESTION

FIN DE SEMAINE DU 19 OCTOBRE

Fermetures complètes de jour et de nuit

- A** **Bretelle A-15 (Décarie) nord vers A-40 ouest**
De 23 h 59 vendredi à 5 h lundi
- B** **Accès aux boulevards Marcel-Laurin et Décarie en provenance de l'A-15 (Décarie) nord**
De 23 h 59 vendredi à 5 h lundi
- C** **Entrées de l'A-15 (Décarie) nord à la hauteur du boulevard Édouard-Montpetit et de la rue Jean-Talon**
De 22 h 30 vendredi à 5 h 30 lundi

En cas de conditions météorologiques défavorables, ces interventions pourront être reportées.

Les détours seront balisés à l'aide de panneaux de signalisation.

quebec511.info

Transports Québec

1000\$	500\$	100\$	1000\$
16,03\$	8,01\$	1,60\$	16,03\$

Si votre solde quotidien moyen est de :
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucun frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Plus d'achats, plus d'économies!



après remise instantanée de 80\$

19⁹⁷\$
/mois
719\$
Réfrigérateur

Réfrigérateur de 18 pi³

Tablette en verre pleine largeur, 2 demi-tablettes fixes en verre SpillSafe®, 2 tiroirs à fruits et légumes à humidité contrôlée, 4 balconnets ajustables dont 1 fixe, Energy Star®

Livraison, ramassage et service gratuits



après remise instantanée de 80\$

23⁵⁸\$
/mois
849\$
Cuisinière

Cuisinière avec four autonettoyant

Capacité du four de 5,7 pi³, élément à ébullition rapide, zone garde-chaud, sonde, hublot surdimensionné, système de cuisson à convection rapide

Livraison, ramassage et service gratuits

FRIGIDAIRE GALLERY



13³¹\$
/mois
479\$
Lave-vaisselle

Lave-vaisselle

Cuve haute, console profilée, 9 boutons, 5 niveaux de lavage, broyeur d'aliments, capacité de 14 couverts, Energy Star®

Livraison, ramassage et service gratuits



après remise instantanée de 150\$

37¹⁹\$
/mois
1339\$
La paire

Piédestaux 6,92 \$*/mois ou 249 \$ ch.



Laveuse à chargement frontal de 4 pi³

8 programmes, affichage DEL, 1100 tr/min, Energy Star®

Sécheuse de 7,3 pi³

7 programmes, 3 options de séchage, console d'affichage DEL

Livraison, ramassage et service gratuits

Jusqu'à

10000\$

en remise instantanée sur les électroménagers*

Obtenez en remise instantanée à l'achat de

80\$	750\$ à 999\$
150\$	1000\$ à 1499\$
220\$	1500\$ à 1999\$
320\$	2000\$ à 2499\$
400\$	2500\$ à 2999\$
520\$	3000\$ à 3999\$
750\$	4000\$ à 4999\$
1000\$	5000\$ et +

Promotion disponible sur les marques suivantes: FRIGIDAIRE GE Whirlpool MAYTAG SAMSUNG LG



25⁵³\$
/mois
919\$
Réfrigérateur

après remise instantanée de 80\$

16⁶⁴\$
/mois
599\$
Lave-vaisselle

Réfrigérateur de 18,5 pi³

Machine à glaçons automatique (optionnelle), contrôle automatique de l'humidité, Energy Star® Réfrigérateur avec poignée à droite aussi disponible

Livraison, ramassage et service gratuits

Lave-vaisselle

4 programmes, 6 options, capacité de 14 couverts, cuve haute, paniers en nylon, insonorisation QuietSeries 100, Energy Star®

Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four autonettoyant

Four de 4,8 pi³, 2 éléments de 6 po, 1 élément de 10 po, 1 élément de 12 po, tiroir de rangement

Livraison, ramassage et service gratuits



30³³\$
/mois
1099\$
Réfrigérateur

après remise instantanée de 150\$

16³⁶\$
/mois
589\$
Lave-vaisselle

Réfrigérateur de 17,7 pi³

Congélateur à tiroir dans le bas, système Twin Cooling® affichage DEL et boutons de commande, porte arrondie et réversible, Energy Star®

Livraison, ramassage et service gratuits

Lave-vaisselle

4 programmes, capacité de 14 couverts, cuve en acier inoxydable, modèle silencieux, Energy Star®

Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four autonettoyant

Four de 5,7 pi³, 4 éléments dont 1 de 6/9 po, 1 de 9 po et 2 de 6 po, nettoyage par vapeur Steam Quick®, cuisson intelligente, 4 épaisseurs de vitre, zone réchaud

Livraison, ramassage et service gratuits



après remise instantanée de 80\$

19⁴²\$
/mois
699\$
La paire

Amana Laveuse de 3,9 pi³ C.E.I.

11 programmes, 4 réglages de température, 700 tr/min, 4 niveaux d'eau, double action, distributeur d'assouplissant

Sécheuse de 6,5 pi³

11 programmes, 3 réglages de température

Livraison, ramassage et service gratuits



10²⁵\$
/mois
369\$

Danby Refroidisseur à vin

Pouvant contenir jusqu'à 45 bouteilles, thermostat numérique, plage de températures programmable de 4-18 °C

Livraison et service gratuits



FRIGIDAIRE Congélateur vertical de 12,5 pi³

3 tablettes fixes et 5 balconnets fixes dans la porte

Livraison et service gratuits

13⁵⁸\$
/mois
489\$

Payez en

36

versements sans intérêt*

jusqu'en **octobre 2015** sur les électroménagers

LIVRAISON GRATUITE

7 jours sur 7, même le dimanche!
Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI AU VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

braultetmartineau.COM

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau



BROSSARD 450 619-6777	GATINEAU 819 561-5007 • 1 877 755-2555	KIRKLAND 514 697-9228	LASALLE 514 364-6110	SAINT-LÉONARD 514 254-9455
REPENTIGNY 450 470-0815	SHERBROOKE 819 562-4242 • 1 800 267-4240	SAINT-HUBERT 450 676-1911	SAINTE-THÉRÈSE 450 430-0555	LAVAL 450 682-2516

POLITIQUE



PHOTO ADRIAN WYLD. LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Stephen Harper et son ministre des Finances Jim Flaherty (notre photo) ont refusé la suggestion de l'opposition de scinder le nouveau projet de loi C-45 car, selon eux, il ne fait que reprendre des mesures déjà annoncées dans le budget déposé en mars aux Communes.

Harper dépose un nouveau projet de loi « mammouth »

L'opposition dénonce l'attitude « antidémocratique » des conservateurs

JOËL-DENIS BELLAVANCE
ET HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Réforme du régime de pensions des députés, modification de lois touchant aux évaluations environnementales, abolition de l'organisme responsable d'établir une caisse autonome de l'assurance-emploi : le gouvernement Harper a remis hier en déposant un projet de loi omnibus pour mettre en œuvre un train de mesures découlant du dernier budget, dont certaines controversées.

Cette manœuvre a de nouveau soulevé l'ire des partis de l'opposition, qui ont dénoncé

de 450 pages, ne fait que reprendre des mesures déjà annoncées dans le budget déposé en mars à la Chambre des communes.

« On a dans ce projet de loi des mesures qui ont été proposées dans le budget en mars. Elles sont importantes pour l'économie et pour continuer la meilleure performance de l'économie canadienne », a tranché M. Harper.

Pensions des parlementaires

L'une des principales mesures du projet de loi vise à réformer le généreux régime de pensions des parlementaires et celui des fonctionnaires, sou-

empocher leur pension qu'à partir de 65 ans, comparativement à 55 ans en ce moment.

Selon le président du Conseil du Trésor, Tony Clement, le gouvernement fédéral épargnera 2,6 milliards de dollars sur cinq ans grâce à ces changements. « Pour la première fois dans l'histoire du Canada, les fonctionnaires, les députés et les sénateurs paieront leur juste part des cotisations à leur régime de pensions », a-t-il déclaré.

Le Parti libéral a offert au gouvernement Harper d'adopter en vitesse ces mesures touchant les pensions des parlementaires, pour mieux se concentrer sur les aspects plus controversés du projet de loi C-45. Le Nouveau Parti démocratique (NPD) a pour sa part proposé de créer un comité indépendant sur cette question, afin d'éviter les conflits d'intérêts. Mais les deux offres ont été rejetées.

« D'où vient le mépris du premier ministre pour les institutions parlementaires? Pourquoi ne pas faire les choses dans l'ordre: diviser le projet de loi et nous permettre de l'étudier comme il le faut? », s'est indigné le chef du NPD, Thomas Mulcair, lors de la période de questions.

Exit la caisse de l'assurance-emploi

Les partis de l'opposition ont décrié d'autres changements, dont ceux

programmes et établir les taux de cotisations. « Finalement, l'Office de financement sera resté une coquille vide, a lancé Pierre Céré, porte-parole du Conseil national des chômeurs et chômeuses. Et ce que ça veut dire, c'est qu'ils vont avoir les mains libres pour s'approprier les surplus. » Au contraire, a affirmé une porte-parole de la ministre des Ressources humaines, cette suspension n'est que temporaire, jusqu'à ce que la caisse ne soit plus déficitaire.

Autre changement contenu dans le projet de loi: conformément aux recommandations d'un organisme indépendant, en mai, les juges fédéraux verront leur salaire augmenter. Ainsi, la juge en chef du Canada aura une augmentation de près de 25%, de 298 000\$ à 370 000\$. Elle gagnera plus que le premier ministre, dont le salaire est d'environ 315 000\$.

En guise de protestation, au printemps, les partis de l'opposition avaient forcé la tenue d'un marathon de votes pendant près de 24 heures sur le dernier projet de loi omnibus destiné à mettre en œuvre d'autres éléments du dernier budget. Hier, ils prenaient connaissance du contenu de C-45. On ignore pour l'instant s'ils répéteront la manœuvre.

« D'où vient le mépris du premier ministre pour les institutions parlementaires? Pourquoi ne pas faire les choses dans l'ordre: diviser le projet de loi et nous permettre de l'étudier comme il le faut? »

— Thomas Mulcair, chef du NPD

l'attitude « antidémocratique » des conservateurs et réclamé que ce deuxième projet de loi « mammouth » en moins de six mois soit divisé en différentes sections pour leur permettre de mieux l'étudier et en évaluer les conséquences.

Le premier ministre Stephen Harper et son ministre des Finances Jim Flaherty ont écarté cette demande, en soutenant que le nouveau projet de loi C-45, qui contient près

de 450 pages, ne fait que reprendre des mesures déjà annoncées dans le budget déposé en mars à la Chambre des communes.

« On a dans ce projet de loi des mesures qui ont été proposées dans le budget en mars. Elles sont importantes pour l'économie et pour continuer la meilleure performance de l'économie canadienne », a tranché M. Harper.

Exit la caisse de l'assurance-emploi

Les partis de l'opposition ont décrié d'autres changements, dont ceux

C-45 EN QUELQUES CHIFFRES

443 pages

2,6 milliards

économies liés aux changements sur les pensions des parlementaires et des fonctionnaires sur cinq ans

La pension des députés en deux temps*	2012	2017
Contribution au régime de pension	11 060\$ (14% de la cotisation totale)	38 769\$ (50% de la cotisation totale)
Âge d'admissibilité aux prestations	55 ans	65 ans**

* selon les chiffres avancés hier par le président du Conseil du Trésor, Tony Clement
** pour les députés élus après 2015

19-28
octobre
8
JOURS
EXCEPTIONNELS

Une seule fois par an, des prix exceptionnels dans toutes les collections

MONTRÉAL - 505 Avenue du Président Kennedy
Tél. 514-350-9070 - montreal@roche-bobois.com

LAVAL - Quartier Laval - 660 Boulevard Le Corbusier, L7
Tél. 450-688-6000 - laval@roche-bobois.com

TORONTO - 101 Parliament Street
Tél. 416-366-3273 - toronto@roche-bobois.com

STATIONNEMENT GRATUIT

rochebobois
PARIS

www.roche-bobois.com

ACTUALITÉS

Griffintown plus vert mais sans école

MATHIEU PERREault

Montréal a enfin un plan pour encadrer la mise en valeur de Griffintown. Le projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) du quartier voisin du centre-ville a été dévoilé hier. Nouveaux espaces publics, conservation du patrimoine, liens unissant le quartier, investissements de 100 millions, le plan répond aux principales critiques sur la construction immobilière débridée du secteur. Par contre, aucun terrain n'a été réservé pour une école. Le projet de PPU sera étudié en consultation publique au début de l'an prochain.



ÉCOLES

Aucun terrain n'a été prévu pour des écoles, mais « des commissions scolaires et des écoles privées » sont intéressées, selon Michael Appelbaum, président du comité exécutif de la Ville.



RÉACTIONS

La chef de l'opposition, Louise Harel, a déploré que les terrains prévus pour les espaces publics n'aient pas été achetés il y a six ans, au début du boum immobilier. « Ça aurait coûté moins cher », a-t-elle dit en point de presse. De son côté, Jeffrey Dungen, du Comité pour le sain redéveloppement de Griffintown, est satisfait, mais craint que le plan ne soit pas respecté. Il estime également que la construction immobilière devrait être ralentie.



6

PARCS ET PLACES

Six nouveaux espaces publics, des parcs ou des places, sont prévus, la plupart de part et d'autre de la rue Ottawa.

93

MILLIONS

Des investissements de 93 millions sur quatre ans sont prévus, notamment pour l'achat de nouveaux terrains pour le domaine public. En tout, 47 actions sont énumérées par le PPU, d'allées piétonnes à l'ouverture de nouvelles rues.



Il y a 1500 unités d'habitation dans Griffintown. Quelque 8000 autres sont prévues, dont 4700 sont déjà approuvées. La superficie des commerces devrait passer de 30 000 à 180 000 m².



ÉCURIE

Le paddock de l'écurie Horse Palace, plus ancienne écurie urbaine du continent (1862), sera acquis pour être transformé en « espace vert commémoratif », un projet annoncé à la fin de l'été après des rumeurs de démolition. La sauvegarde de l'écurie est déjà assurée.

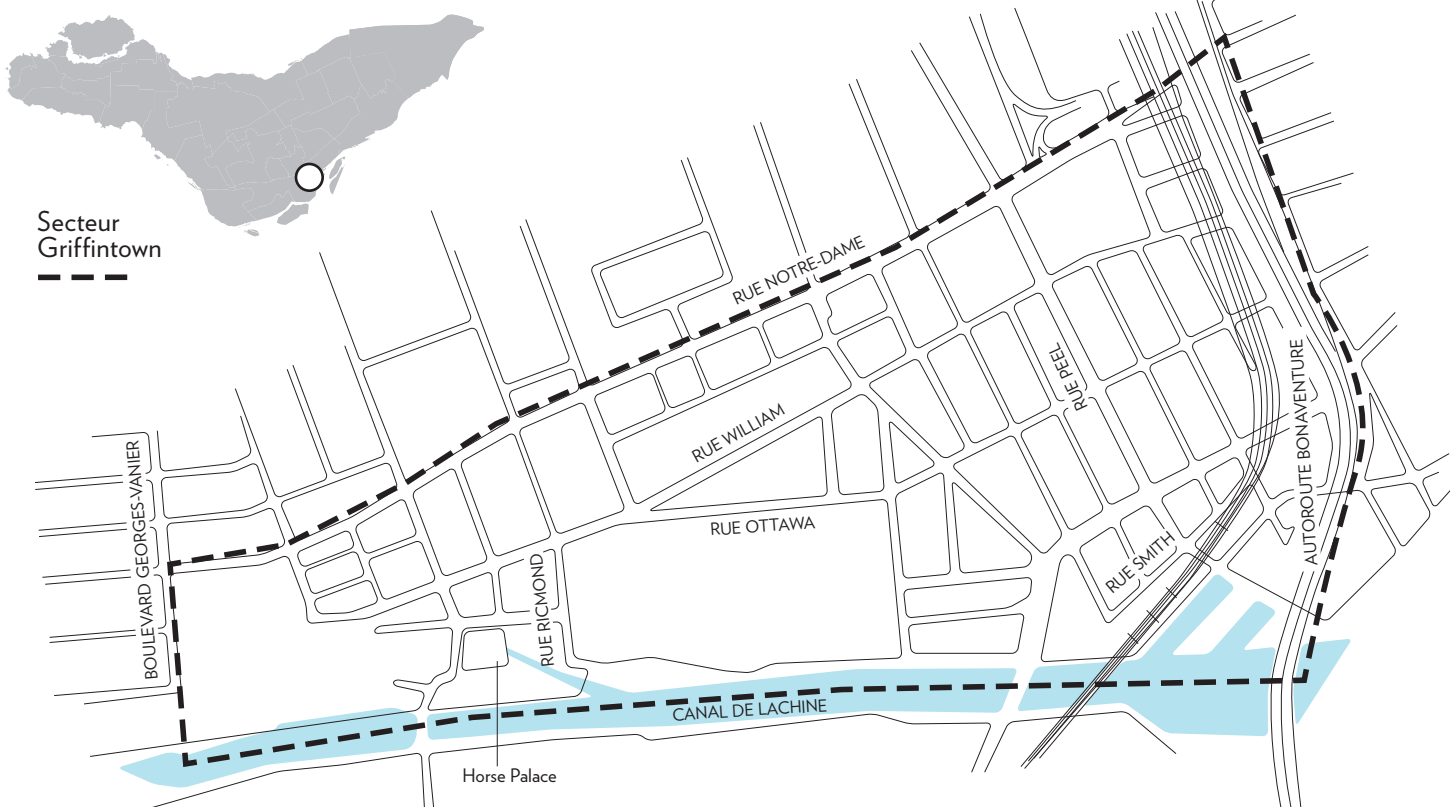
CORRIDOR CULTUREL

Un « corridor culturel » sera aménagé dans les rues William et Ottawa. La hauteur des immeubles est revue à la baisse dans le nord du secteur.



PROMENADE

L'ancienne rue Lower Lachine ressuscitera par l'aménagement en partie piétonnier de la promenade Smith, pour relier Griffintown et le Vieux-Montréal en passant sous la voie ferrée, selon les plans du lauréat d'un concours d'architecture tenu le printemps dernier.



Éveillez vos rêves

PROMO
TPS
TVQ*

MEUBLES | ÉLECTROMÉNAGERS | MATELAS | ÉLECTRONIQUE

Saint-Basile-le-Grand
267, boul. Sir-Wilfrid-Laurier (Rte 116)
1 800 363 9408

Saint-Jean-sur-Richelieu
126, rue Jacques-Cartier Nord
1 800 363 1090

*Détails en magasin. Modèles sélectionnés.
Peut prendre fin sans préavis. Photo à titre indicatif
seulement. Promotion non-jumelable.

MAISON
ETHIER

maisonethier.com

MONTRÉAL

Nouveau refuge animalier de 23 millions

VALÉRIE SIMARD

La Ville de Montréal prévoit investir au moins 23 millions dans la création d'un centre municipal de services animaliers. C'est 16 millions de plus que ce qu'avait estimé au départ le maire de Montréal, Gérald Tremblay.

Le centre, dont l'ouverture est prévue en 2014, servira notamment de refuge aux animaux abandonnés. Ce projet s'inscrit dans la volonté de la Ville de Montréal de prendre en main la gestion animalière sur son territoire, à la suite d'un reportage diffusé le 11 avril 2011 à l'émission *Enquête* de Radio-Canada. Le reportage a révélé des faits troublants sur le sort réservé aux animaux au refuge du Berger blanc, à Montréal. Quelques semaines plus tard, le maire a déclaré que la mise en place d'un service municipal de collecte et de refuge pour les animaux abandonnés coûterait environ 5 millions.

La Ville de Montréal est à la recherche d'un terrain libre, dont elle est propriétaire de préférence. L'estimation des coûts de 23 millions n'inclut pas les coûts éventuels d'achat d'un terrain et de décontamination, si nécessaire.

« Ça se compare à des constructions autres dans d'autres domaines, a justifié hier le vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable des services aux citoyens, Richard Deschamps. On a même évalué les coûts au pied et au mètre carré. On a une vision qui est plus précise, articulée et ça nous permet de donner un chiffre plus précis. »

L'emplacement de ce nouveau refuge n'a pas encore été déterminé. La Ville de Montréal est à la recherche d'un terrain libre, dont elle est propriétaire de préférence. L'estimation des coûts de 23 millions n'inclut pas les coûts éventuels d'achat d'un terrain et de décontamination, si nécessaire.

Au moyen d'appels d'offres, la Ville accordera la gestion de ce centre à un organisme sans but lucratif qui aura pour mandat d'accueillir les animaux abandonnés par leur propriétaire et de leur chercher un nouveau foyer. Les contrats qui lient déjà la Ville de Montréal au Berger blanc et à la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) seront honorés.

Règlement harmonisé

La Ville de Montréal compte également harmoniser les différents règlements des arrondissements concernant les animaux. Le projet de règlement qui sera présenté aux arrondissements prévoit notamment que les propriétaires de chiens et de chats devront détenir un permis et ne pourront posséder plus de quatre animaux, dont un maximum de deux chiens.

Les chiens devront être tenus en laisse en tout temps, sauf chez leur propriétaire et dans les parcs canins. Le contrôle à l'égard des chiens dangereux sera également resserré.

L'objectif de ces mesures est de s'attaquer à la surpopulation animale dans la métropole et de diminuer le nombre d'animaux euthanasiés, estimé à 15 000 par année.



PHOTO ALAIN DÉCARIE, COLLABORATION SPÉCIALE

Guignolée des médias Un lecteur de *La Presse* comblé

C'était soir de fête mardi au restaurant Chez Victoire, avenue du Mont-Royal, pour Jean-Denis Roy. Ce fidèle lecteur de *La Presse* n'a pas hésité à offrir plusieurs milliers de dollars lors de la dernière Guignolée des médias pour assister à un souper en compagnie de notre journaliste Mathias Brunet et de plusieurs personnalités du monde sportif et culturel. Imaginez un instant! Philippe Falardeau, Annie Brocoli, Julie Le Breton, Jean Pascal, Denys Arcand, Georges Laraque et Stéphane Quintal réunis autour de la même table! Les discussions et les rires n'ont pas manqué! M. Roy se promet de ravir de nouveau ce lot très convoité avec ses amis Sergio Coletta, Cyril et François Beaudry à l'occasion de la prochaine Guignolée des médias, qui aura lieu le 6 décembre. Surveillez bien les lots proposés par *La Presse*.

Dès aujourd'hui!

VOTRE VOYAGE COMMENCE

ICI



GUY RICHER
ANIMATEUR



SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES

24^e
ÉDITION

Plus de 100 pays et
au-delà de 250 destinations!

- > 200 conférences sur 3 jours et des spectacles internationaux en continu à la Place d'animation Tilley
- > Saveurs du monde présentées par l'Académie Culinaire: pour goûter au voyage jusqu'au bout du monde

Détails à salontourismevoyages.com

PARTENAIRES
LA PRESSE

Complice de votre évasion
INCURSION
VOYAGES

19, 20 et 21 octobre
PLACE BONAVENTURE

Le MEILLEUR du voyage et de l'image en un seul salon

d-clic
Salon de la photo et vidéo

Présenté par
Lozeau

Conférences GRATUITES, dévoilement des NOUVEAUTÉS, EXPOSITIONS photo, Jardin des OBJECTIFS, ZONE VIDÉO et SPÉCIAUX EXCLUSIFS sur place

Canon

Nikon

FUJIFILM

OLYMPUS

Panasonic

PENTAX

SONY

SAMSUNG

SIGMA

Achetez vos billets EN LIGNE
dès maintenant

ÉCONOMISEZ 3\$

Gracieuseté de

vacances
TMR
votre compagnon de voyage

www.salontourismevoyages.com

SUR LA PISTE DE L'EX-DG DU CUSM



UNE CARRIÈRE INTERNATIONALE MARQUÉE PAR LA CONTROVERSE

FRANCIS VAILLES ET VINCENT LAROUCHE

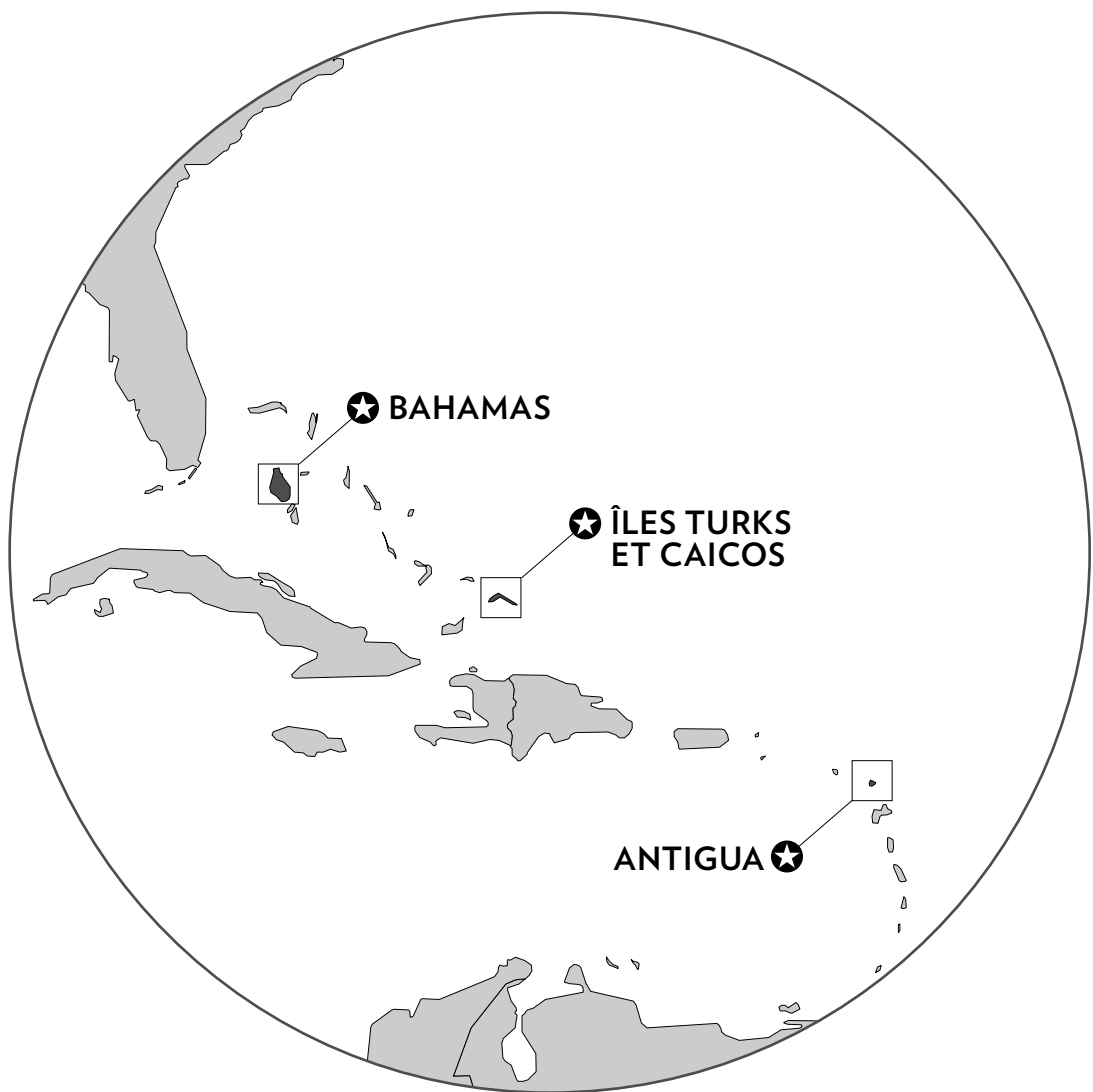
Il n'y a pas qu'à Montréal qu'Arthur Porter a fait parler de lui. L'homme a fait le tour du monde en semant souvent la controverse sur son passage.

L'ex-directeur général du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) présente à première vue une feuille de route très enviable. Il est aujourd'hui membre à vie du Conseil privé de la reine pour le Canada et a travaillé comme spécialiste ou gestionnaire dans plusieurs hôpitaux du globe. La Banque mondiale et l'Organisation mondiale de

la santé (OMS) l'ont même embauché comme expert, selon le CV qu'il fait circuler dans des documents publics.

En 2004, sa feuille de route a tellement impressionné le comité de sélection du CUSM que sa nomination a été recommandée unanimement aux 22 membres du conseil d'administration de l'établissement. Il a été accueilli comme une superstar à son arrivée au Québec.

Ses véritables faits d'armes ne sont pourtant pas tous aussi roses, a constaté *La Presse*. Voici un survol des controverses auxquelles il a été mêlé dans sept endroits du monde.



1 SIERRA LEONE

Diamants et contacts utiles

Les contacts d'Arthur Porter ont été utiles à la petite société minière canadienne Golden Valley. En 2009, le D^r Porter devient conseiller du président de la Sierra Leone, son pays natal. Or, en juin de la même année, il est nommé membre du conseil d'administration de Golden Valley et cette entreprise obtient un permis d'exploration sur un vaste territoire en Sierra Leone.

Golden Valley tente alors de découvrir de l'or et des diamants dans ce pays considéré comme étant parmi les plus pauvres et plus corrompus du monde. C'est Arthur Porter qui dirige l'entreprise de prospection là-bas, Calone Mining, à l'aide de son père (Arthur Porter S), entre autres.

En trois ans, Golden Valley a injecté plus de 900 000 \$ dans son aventure ouest-africaine, mais en juin dernier, l'entreprise a mis sa filiale en vente, car elle estimait que son investissement ne valait pratiquement plus rien.



Avec le président de la Sierra Leone, Ernest Koroma.

2 BAHAMAS / ÎLES TURKS ET CAICOS / ANTIGUA

Cliniques florissantes et boîte de nuit

Arthur Porter est maintenant impliqué dans plusieurs cliniques situées dans des paradis fiscaux bien connus comme les Bahamas, les îles Turques et Caïcos et Antigua. Il habite un complexe résidentiel ultrasécurisé des Bahamas et gère là-bas

une chic boîte de nuit, réputée comme l'une des plus sexy en ville, a constaté *La Presse* sur place. Son bar a ouvert en avril dernier, quatre mois après que le médecin eut quitté le CUSM. Il a ouvert sa clinique des Bahamas en janvier 2004, au moment même où le CUSM faisait de lui son nouveau patron

La construction du centre a débuté pendant que le D^r Porter était PDG du centre médical de Detroit. Selon *L'actualité médicale*, l'affaire avait suscité des réserves dans le milieu médical de Detroit, car certains craignaient un exode de spécialistes du Michigan vers la clinique privée de Porter. Le médecin fournit aujourd'hui comme adresse personnelle un bureau désert de Nassau, aux Bahamas.



PHOTO IVANOHO DEMERS, LA PRESSE

Le D^r Porter fournit aujourd'hui comme adresse personnelle un bureau désert des Bahamas.

NICOLE TAILLON
Rencontre avec l'artiste
dimanche 21 octobre
de 13 h à 16 h
Exposition du
21 octobre au
30 novembre 2012
Galerie d'art Richelieu
Artistes du Québec et d'ailleurs
7903, rue Saint-Denis, Montréal
(514) 381-2247 crichelieu@bellnet.ca
Du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h
Stationnement • Métro Jarry
www.galerierichelieu.com



Boutique Claudia
depuis 1975
La collection Automne/Hiver
de Canada Goose est arrivée
à la Boutique Claudia
150, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (au complexe Desjardins)
514 282-0476

MAISON SAMEDI
CACHEZ VOTRE CUISINE
DANS UN MUR
Tous les samedis dans **LA PRESSE**

SUR LA PISTE DE L'EX-DG DU CUSM

3 MONTRÉAL

Soupçons de versements douteux de 22,5 millions US au CUSM

Le D^r Arthur Porter a été coprésident du comité de sélection du consortium pour la construction du CUSM, qui a recommandé SNC/Innisfree. Or, un cadre de SNC-Lavalin, Riadh Ben Atissa, est soupçonné d'avoir versé des paiements douteux de 22,5 millions US pour l'obtention du contrat. L'escouade Marteau, qui a fait des perquisitions au CUSM et à Infrastructure Québec, enquête sur l'affaire.

Des services publics à ses fins personnelles

Le 26 septembre, *La Presse* a révélé que le D^r Porter a utilisé les ressources du réseau de la santé pour des transactions d'affaires qui mettaient en jeu des sommes d'argent importantes pour sa famille et pour lui. Un avocat du CUSM lui a d'abord préparé une procuration légale afin que son adjointe administrative puisse réaliser des transactions immobilières personnelles pour lui. Après le départ de Porter du CUSM, la secrétaire, toujours au service de l'établissement, a vendu pour lui une propriété et acheté en son nom un condo à Mont-Royal.

Un contrat non autorisé à son bras droit

En octobre 2011, au nom du CUSM, Arthur Porter s'est engagé à garantir toutes les obligations financières d'une société médicale privée envers son ancien bras droit, Yanai Elbaz. Ce dernier venait de quitter le CUSM pour devenir consultant. L'entente, jamais ratifiée officiellement par la société, prévoyait que M. Elbaz recevrait 425 000 \$ pour trouver des occasions d'affaires à l'étranger. Le consultant poursuit maintenant le CUSM et l'entreprise, qui refusent d'acquiescer la facture.

L'achat d'un immeuble voué à la perte

Selon une enquête de *The Gazette*, sous la direction d'Arthur Porter, le CUSM a acheté « secrètement » en 2010 un immeuble résidentiel du promoteur immobilier Vincent Chiara, au 1750, avenue Cedar. Le bâtiment de quatre étages devait être transformé en annexe du grand hôpital, mais le CUSM n'a jamais pu obtenir les autorisations nécessaires au changement de zonage, et le centre hospitalier s'est retrouvé avec un immeuble inutilisable. L'établissement n'a pas voulu dire au quotidien anglophone combien il avait payé lors de la complexe transaction immobilière avec Vincent Chiara.



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE
Le chantier du CUSM à la fin du mois de septembre.

4 OTTAWA

Remercié du comité de surveillance des services secrets

À l'automne 2011, le sénateur conservateur David Angus, alors en fonction à Ottawa, a confirmé au *National Post* que Porter lui avait offert le poste de consul honoraire de la Sierra Leone à Montréal. Le sénateur dit avoir repoussé l'offre immédiatement, car elle l'aurait placé en conflit d'intérêts flagrant avec son rôle de parlementaire canadien. David Angus était alors président du conseil d'administration du CUSM. Il a récemment été interrogé par l'escouade Marteau de la Sûreté du Québec dans le cadre de l'enquête sur l'attribution du contrat de construction de l'établissement.



5 DETROIT

« Teintées par les conflits d'intérêts »

Avant d'être nommé au CUSM, en février 2004, Arthur Porter était PDG du Detroit Medical Center (DMC), un des plus importants établissements des États-Unis, regroupant neuf hôpitaux. Or, son règne là-bas s'est terminé dans la controverse, selon une vaste enquête du magazine *L'actualité médicale* publiée en 2004.

Un des administrateurs du DMC a même déclaré dans une rencontre publique, en juin 2003, que « plusieurs décisions du conseil d'administration du DMC étaient teintées par les conflits d'intérêts ».

Le centre hospitalier perdait des millions de dollars chaque année. En septembre 2003, l'État du Michigan a institué une commission de surveillance des dépenses des hôpitaux privés. Peu de temps après, le D^r Porter a quitté le DMC, le 30 septembre 2003.

Un des éléments au cœur du scandale est le gigantesque contrat informatique accordé par DMC à la firme Care-Tech Solutions. Le contrat de 1 milliard de dollars sur 10 ans à l'époque était le plus important en santé aux États-Unis. Or, DMC avait parmi ses administrateurs le président de la société mère de Care-Tech. De plus, DMC est devenu actionnaire à 35 % de Care-Tech dans la foulée du contrat, ce qui repoussait les éventuels concurrents de Care-Tech en quête de contrats de DMC. Avec cette entente, le D^r Porter et un de ses associés (Donald Ragan) ont d'ailleurs été nommés au conseil de Care-Tech.

Autre élément critiqué : le D^r Porter et Ragan avaient des intérêts dans plusieurs entreprises du secteur de la santé, dont certains fournisseurs d'équipements situés à proximité du DMC. Une des entreprises, dans le secteur informatique, avait même officiellement un contrat avec le DMC alors que le D^r Porter était le patron du DMC.

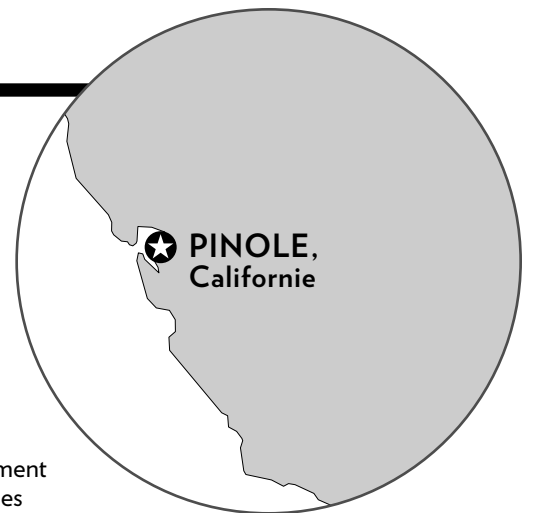


6 CALIFORNIE (PINOLE)

L'échec financier de sa clinique

Detroit n'est pas la seule ville américaine où le D^r Porter a subi un échec. La petite ville de Pinole, en Californie, a également été témoin des problèmes financiers de ses entreprises. Cette fois, l'histoire concerne le Bay Area Regional Cancer Center, un centre que le D^r Porter a lancé avec deux associés, en 1997.

Dès les premiers mois, les partenaires ont commencé à faire défaut de leurs paiements mensuels, de 18 281 \$ par mois, indique un jugement américain. Le prêteur s'est montré clément avec les associés très longtemps, mais en avril 2003, c'en était trop : le remboursement du prêt a été réclamé directement au D^r Porter et à ses deux associés, une affaire de 5,3 millions de dollars US. Un juge a donné raison au prêteur, en octobre 2004, de même qu'un juge en Cour d'appel, en 2007. Le D^r Porter a remboursé une partie du prêt, mais le prêteur a dû réclamer le résidu (3,6 millions CAN) devant une cour de Montréal, où le D^r Porter avait alors déménagé. On ne connaît pas le dénouement de l'affaire, puisque les deux parties ont consenti à mettre leurs démarches juridiques sur la glace, en 2008.



7 MOSCOU-RUSSIE

Un intermédiaire controversé

Les tentatives de Porter d'obtenir des millions de dollars d'investissements russes pour une de ses entreprises en Afrique l'ont plongé dans l'embarras en 2011. En plus de diriger le CUSM, Porter siégeait alors au Comité de surveillance des activités de renseignement (CSAR), l'organisme civil qui vérifie le travail des espions canadiens. Le *National Post* a dévoilé les tractations de Porter avec Ari Ben Menashe, lobbyiste installé à Montréal, qui a été agent israélien avant de représenter le gouvernement russe, et qui a été mêlé à des histoires de trafic d'armes. M. Porter a avoué au *Post* qu'il avait donné 200 000 \$ à Ben Menashe afin que celui-ci lui obtienne les investissements russes. Le quotidien a aussi révélé que Porter était ambassadeur plénipotentiaire de la Sierra Leone au Canada. Une série de liens délicats pour le médecin, qui avait accès à des secrets canadiens de sécurité nationale en siégeant au CSAR. Porter a démissionné de ce prestigieux poste après la publication de l'article.



Dans le cadre du colloque
AGIR ENSEMBLE POUR NOTRE AVENIR
Lancement de la brochure
BOUGER POUR ÊTRE BIEN
DANS SON CORPS ET SA...TÊTE Québec

Inscription au colloque
au **514 271-1411**

65 \$ / pers.

Hôtel Auberge Universel, 5000, rue Sherbrooke Est

Judi 8 novembre 2012

Consultez la programmation au www.montreal.fadoq.ca/colloque



ACTUALITÉS

LITIGE ENTRE LES FORCES CANADIENNES ET MICHELINE MONTREUIL

Ottawa a dépensé plus de 1 million

CATHERINE HANDFIELD

Le ministère de la Justice a dépensé plus de 1 million dans le litige entre l'avocate transgenre Micheline Montreuil et les Forces canadiennes, selon les documents obtenus par *La Presse* grâce à la Loi sur l'accès à l'information. « C'est du gaspillage de fonds publics », estime M^{me} Montreuil.

En 2002, Micheline Montreuil a porté plainte contre les Forces canadiennes devant le Tribunal canadien des droits de la personne. Elle leur a réclamé 547 000\$ pour avoir refusé sa demande d'enrôlement faite trois ans plus tôt. L'avocate jugeait que les Forces l'avaient rejetée en raison de son « sexe et d'une perception de déficience ».

Le ministère de la Justice, qui représentait les Forces canadiennes, a dépensé quelque 1 054 000\$ pour payer les salaires des trois avocats affectés au dossier et les autres frais liés au litige.

Au terme du procès, qui s'est déroulé d'octobre 2006 à décembre 2007, le juge Pierre Deschamps a rejeté la plainte de M^{me} Montreuil, car il a conclu qu'elle n'avait pas été en mesure de prouver son point.

Le ministère de la Justice, qui représentait les Forces canadiennes, a dépensé quelque 1 054 000\$ pour payer les salaires des trois avocats affectés au dossier et les autres frais liés au litige.

Étant donné que Micheline Montreuil réclamait la moitié de cette somme, n'aurait-il pas été préférable de négocier une entente?

« De façon générale, il n'y va pas de l'intérêt public de négocier des causes sans bien-fondé, même si les coûts liés à une défense peuvent, dans certains cas, excéder le total d'une solution négociée », répond Carole Saindon, conseillère principale relations avec les médias au ministère de la Justice.

M^{me} Saindon ajoute qu'il n'est « pas toujours possible de prévoir la durée d'un procès ». Tout dépend des décisions du tribunal et des parties en cause, dit-elle.

Micheline Montreuil, pour sa part, qualifie ces frais de « ridiculement exagérés ». Elle se désole que le procès se soit étiré sur 90 jours d'audition, « un record », dit-elle.

« À un moment donné, ils étaient même quatre avocats du gouvernement dans la salle. Il y avait souvent deux psychologues et un psychiatre. Ça n'a ni queue ni tête. Je n'ai jamais vu ça dans aucun dossier. »

« Pour eux, c'était une question de principe: ils ne voulaient pas négocier, ajoutait-elle. Ils voulaient me battre à tout prix. »

Deuxième cause

Le ministère de la Justice a dépensé 148 000\$ dans une autre affaire de discrimination impliquant Micheline Montreuil, selon les documents obtenus par *La Presse*.

Ces frais ont servi à assurer la défense du Comité des griefs des Forces canadiennes, contre qui Micheline Montreuil a porté plainte en 2004. Bien qu'elle se soit qualifiée au concours, le Comité ne lui a jamais offert un poste d'agent de griefs.



PHOTO PATRICE LAROCHE, ARCHIVES LE SOLEIL

Micheline Montreuil estime que la somme dépensée par le ministère de la Justice dans le litige l'opposant aux Forces canadiennes est exagérée. « C'est du gaspillage de fonds publics », dit-elle.

Micheline Montreuil a gagné cette cause. En 2007, le Tribunal canadien des droits de la personne a ordonné au Comité des griefs des Forces canadiennes de lui verser des indemnités de 44 000\$, plus les intérêts. La Cour fédérale a rejeté l'appel du Comité.

M^{me} Montreuil a l'impression que ces litiges, qui ont

coûté cher au gouvernement fédéral, ne sont pas étrangers à l'adoption par les Forces canadiennes d'une première politique concernant les transsexuels, en février 2011.

Cette politique rappelle l'égalité des militaires transsexuels, vise à prévenir la discrimination et le harcèlement et établit les droits des membres pendant leur changement de sexe.

Le lieutenant de vaisseau Michèle Tremblay ne fait pas de lien direct entre cette politique et les causes de Micheline Montreuil. « On l'a sortie pour plusieurs raisons, dit-elle. On a voulu offrir un meilleur guide aux gens et rappeler que tous les membres des Forces sont des membres à part entière. »

— Avec William Leclerc

PROMOTION

CE QUE JE PEUX SOUFFRIR

Mais grâce à son action transépidermique, KIRO-FLEX contribue à soulager temporairement la douleur causée par l'arthrite et les muscles endoloris. Lors d'épisodes inflammatoires de l'arthrite et de l'ostéoartrrose, KIRO-FLEX, en agissant, épuise la substance relâchée par les nerfs pendant une douleur chronique, d'où une sensation de soulagement.

Ça vous dit quelque chose, les mots : chondroïtine, glucosamine, bêche de mer, thé des bois, menthol, eucalyptus, camphre, thymol et lavande?

Ce sont les neuf principes de KIRO-FLEX, un complexe de nutriments naturels nécessaires au soulagement des douleurs articulaires. Ce sont des chondroprotecteurs dans une crème analgésique chondroactive.

Optimisez votre biomécanique articulaire avec KIRO-FLEX. La mécanique va mal? Ça ne se passe pas? Ne laissez pas la douleur vous abattre. Votre déséquilibre articulaire n'aura pas le dernier mot!

Maître de vos douleurs par le tourbillon de particules dans la crème analgésique KIRO-FLEX, qui produit froid et chaleur pour votre plus grand bien-être. Une autre bonne information pour vos articulations. Pour le meilleur et seulement le meilleur. Kiro-Flex^{MD} : produit de santé naturel homologué NPN 02240873.



2 Obtenez pots de KIRO-FLEX pour le prix d'un seul.

Offre valide du 20 au 23 octobre 2012 Jusqu'à épuisement des stocks.

Disponible aux endroits suivants:

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est, Montréal
514 279-3709

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266

Vitavie au naturel
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
Commandes postales : 819 378-7777
Ligne sans frais : 1 877 511-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1600, Le Corbusier (Centre Laval)
450 688-5455

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke
819 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Néo-Santé
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno
450 653-6009

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy, Lévis
418 833-5933

Vitavie au naturel
3333, du Carrefour Promenade, Beauport
418-667-0070

Santé en direct, ligne ouverte avec
Johanne Verdon sur les ondes CJLY 1570 AM
samedi et dimanche de 8h à 11h
450-680-1570
1-866-895-3142

Ferti 2000
Commandes postales
Tél. : 514 272-1365
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Lundi au vendredi : 9h à 17h
Samedi et dimanche : 8h30 à 17h

VOTRE VOYAGE COMMENCE ICI

Concours VOYAGE MYSTÈRE

Voyage de 18 jours vers l'inconnu pour deux personnes d'une valeur de 13 200 \$

Offert par Voyages traditours au cœur des traditions

Pour participer :

- > Visitez le Salon international tourisme voyages les 19, 20 et 21 octobre, à la Place Bonaventure;
- > Remplissez le bulletin de participation dans *La Presse* en répondant à la question mathématique et déposez-le dans la boîte prévue à cet effet à l'entrée du Salon ou au kiosque de Voyages Traditours (n° 5-39);
- > Vous pouvez aussi participer en ligne à evasion.tv.

24^e ÉDITION

19, 20 et 21 octobre PLACE BONAVENTURE

Achetez vos billets EN LIGNE dès maintenant ÉCONOMISEZ 3\$ Gracieuseté de TMR

www.salontourismevoyages.com

Voyages traditours au cœur des traditions

PARTENAIRES MÉDIAS :



BULLETIN DE PARTICIPATION

À gagner : un voyage de 18 jours pour deux personnes vers une destination mystère d'une valeur approximative de 13 200\$. Les gagnants doivent être disponibles du 26 octobre au 12 novembre 2013 pour leur voyage. La participation prend fin le 21 octobre 2012 à 17h 00. Le tirage aura lieu le jeudi 1^{er} novembre 2012.

Nom: _____ Prénom: _____ Âge: _____

Adresse civique: _____

Tél.: _____ Courriel: _____

QUESTION MATHÉMATIQUE: $(9 + 6) \div 3 + 5 =$ _____

OUI, je souhaite être informé des offres promotionnelles du Salon international tourisme voyages et de ses partenaires.

Pour être valide, ce bulletin doit être dûment rempli. Ce concours s'adresse uniquement aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Le Règlement du concours est accessible chez EXPO MÉDIA Inc. et ÉVASION. Les facsimilés ne sont pas acceptés à l'exception du bulletin imprimé à partir de LaPresseSurMonOrdri.ca. Pour être déclaré gagnant, le participant devra avoir répondu correctement à la question d'habileté mathématique.

Jugée pour menaces envers une procureure de la Couronne

Une sexagénaire cite Lady Gaga

CHRISTIANE DESJARDINS

Jugée pour des accusations d'intimidation et de menaces envers une procureure de la Couronne, Marian Vermes s'est défendue, hier, en disant qu'il ne s'agissait que de mots. La femme de 64 ans, qui en paraît facilement 10 de plus, a donné l'exemple de Lady Gaga qui, dans une de ses chansons, chante à son amoureux: «Je veux que tu meures.»

«Souhaiter la mort d'une personne ne veut pas dire qu'on veut le tuer. Le souhait n'est pas une action. Je souhaite gagner au loto», a illustré M^{me} Vermes, lors d'une longue diatribe qui s'adressait au juge Claude Parent. Emprisonnée depuis 17 mois, la femme s'est aussi plainte de ses conditions de détention et de la cruelle séparation d'avec ceux qu'elle appelle ses enfants, sa «seule raison de vivre». Il s'agit de quatre chiens.

M^{me} Vermes a été mise en détention préventive il y a 17 mois parce qu'on l'accusait d'avoir cherché à faire éliminer

une femme avec qui elle avait vécu pendant plusieurs années et qui avait obtenu, par jugement, leur maison. Elle avait parlé de ses sombres desseins à un neveu, qui a alerté la police. C'est dans le cadre du processus relatif à ce dossier, ainsi qu'à d'autres de moindre importance, que M^{me} Vermes aurait menacé la procureure Catherine Perreault.

«Souhaiter la mort d'une personne ne veut pas dire qu'on veut le tuer. Le souhait n'est pas une action. Je souhaite gagner au loto.» — Marian Vermes

L'événement est survenu le 19 juillet dernier, lors d'une audition tenue devant le juge Éric Downs. Il s'agissait d'une procédure pour s'assurer que l'accusée serait représentée par avocat au cours de son procès. Il faut dire qu'elle a eu plusieurs représentants. Madame est bien connue chez les avocats de la défense, elle n'est pas une cliente facile. Lors de cette audition, M^{me} Vermes a

injuré la M^e Perreault à plusieurs reprises et lui a dit: «Je voudrais que tu sois morte, que tu disparaisses. La dernière fois que j'ai dit ça, c'est arrivé.»

Hier, M^{me} Vermes a expliqué qu'elle avait alors fait allusion à un médecin qui avait mal soigné sa mère par le passé. Furieuse, elle avait souhaité la «disparition» du

profil de madame, je connais ses ressources», a fait valoir la procureure, en faisant allusion à la fortune que posséderait l'accusée.

Elle pense aussi que l'accusée est une femme très intelligente, qui rectifie ses propos après coup, pour faire du «*damage control effect*».

M^{me} Vermes admet que le jour en question, elle a fait une «explosion verbale» pour «ventiler [sa] colère». La vie est dure pour elle, a-t-elle fait valoir en tremblant et en sanglotant. Elle est enfermée 23 heures sur 24 dans une minuscule pièce sombre sans fenêtre à la prison Tanguay. Elle n'a pas de visite, mange toujours seule dans sa cellule. Son seul compagnon est le «bol de toilette», a-t-elle dit. De fait, en raison de son caractère particulier, M^{me} Vermes ne peut être mêlée à la population carcérale. Elle se dit malade et prétend avoir des pertes de mémoire et des dommages au cerveau. Mais elle s'exprime de façon remarquablement claire.

Il y a une quinzaine d'années, lors de ses premiers démêlés judiciaires, M^{me} Vermes avait été déclarée criminellement non responsable en raison de troubles mentaux. Mais depuis, les autres évaluations la jugent apte. Son avocat, M^e Yves Vaillancourt, a soutenu qu'elle n'avait pas l'intention de menacer ou d'intimider la procureure. Elle exprimait sa douleur, sa colère. C'est un procureur de Québec, Jean Caron, qui a officié pour la Couronne.

Le juge Claude Parent doit rendre jugement aujourd'hui. Ultérieurement, M^{me} Vermes devra aussi répondre à des accusations de fraudes, de faux documents et de voie de fait armée contre un garagiste. En ce qui concerne le complot contre son ex-colocataire, M^{me} Vermes a plaidé coupable en août à des accusations réduites d'avoir conseillé de commettre une séquestration, d'extorsion et de voie de fait. Elle a écoupé d'une peine de six mois, qui s'est ajoutée à sa détention préventive.

Un homme tué par balle à Saint-Sauveur

JANIE GOSSELIN

Un homme de 27 ans a été tué par balle hier après-midi à Saint-Sauveur. À première vue, le crime ne serait pas lié à la mafia ou aux motards, mais il pourrait s'agir d'un règlement de comptes dans le milieu des stupéfiants.

Des témoins ont entendu plusieurs coups de feu vers 13 h 20. Un homme a été trouvé inconscient à l'intersection de l'avenue Saint-Denis et du chemin du Lac-Millette, sur un terrain en construction à l'arrière du Manoir Saint-Sauveur. «Je sortais de la boutique Denis Parent quand j'ai entendu des coups de feu, a dit Louise, résidente du secteur. J'ai vu les policiers qui «pompaient» l'homme. J'ai vu ses bottines de construction.»

Il aurait reçu plusieurs balles à la tête. «Les policiers arrivés sur place ont entrepris des manœuvres de réanimation sur l'homme, qui était en arrêt

cardio-respiratoire», a précisé le sergent Gino Paré, agent d'information à la Sûreté du Québec.

Il a été transporté à l'hôpital où son décès a été constaté peu de temps après. On ne connaît pas l'identité de la victime, mais il pourrait s'agir d'un employé du chantier.

Un vaste périmètre de sécurité a été établi aux alentours du Manoir Saint-Sauveur.

Dans l'après-midi, plusieurs personnes étaient rassemblées le long des cordons orange, dans le centre de cette municipalité des Laurentides, plutôt connue pour sa tranquillité.

Des employés de l'hôtel ont dit ne pas avoir eux-mêmes entendu les coups de feu.

Le tireur se serait enfui à bord d'un véhicule par le stationnement de l'hôtel, inspecté à l'aide d'un chien pisteur en après-midi. L'enquête a été confiée à l'Unité des crimes contre la personne.

— Avec la collaboration de Daniel Renaud



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

La Petite-Patrie Spectaculaire incendie

Les pompiers de Montréal ont combattu hier après-midi un très violent incendie qui a détruit un bâtiment résidentiel et commercial de La Petite-Patrie. L'incendie s'est déclaré vers 13 h au rez-de-chaussée du bâtiment situé à l'angle nord-ouest de l'intersection Saint-Denis et Bellechasse. Cet immeuble abritait le cabinet de dentiste Schwartz au rez-de-chaussée et des appartements aux étages. C'est vraisemblablement une défectuosité électrique dans une thermopompe qui a déclenché le brasier, qui s'est rapidement propagé aux deux étages supérieurs par les balcons. Un haut panache de fumée s'est élevé dans le ciel du quartier, visible à plusieurs kilomètres. Les pompiers ont rapidement sonné l'alerte générale, une procédure rare. Plus de 100 pompiers ont été dépêchés sur les lieux. Personne n'aurait été blessé.

— David Santerre

Mafia Vito Rizzuto vu à Montréal

Le présumé parrain de la mafia montréalaise Vito Rizzuto aurait été vu à Montréal cette semaine, selon *The Gazette*. Des sources «très crédibles» auraient confié aux policiers de Montréal avoir vu l'homme de 66 ans dans la métropole cette semaine et le week-end dernier. Des experts des questions liées à la mafia s'attendaient cependant à ce qu'il revienne à Montréal, possiblement pour régler des comptes.

— Janie Gosselin

Manifestation Trois arrestations, un blessé

Une manifestation pour la gratuité scolaire pourtant qualifiée de «pacifique» par la police s'est soldée hier par trois arrestations. Un manifestant a aussi été blessé quand un agent du SPVM l'a atteint d'une balle de caoutchouc. La manifestation, déclarée illégale dès le départ, avait été organisée par une association étudiante membre de la CLASSE, et appuyée par cette dernière.

— David Santerre

Justice Délinquant dangereux

Pierre Lavoie, récidiviste en matière de crimes sexuels, a été déclaré délinquant dangereux, hier, par la juge Nathalie Fafard. L'homme de 56 ans a violenté et agressé sexuellement une voisine qui souffrait de sclérose en plaques. L'homme ne s'est pas opposé à l'étiquette de délinquant dangereux. La juge lui a imposé une peine de 12 ans, assortie d'une surveillance de 10 ans après sa sortie de prison.

— Christiane Desjardins

Montréal-Nord Blessé par balle

Un commerçant d'une cinquantaine d'années a été blessé par balle à un bras, lors de ce qui semble être un vol qui a mal tourné, hier à Montréal-Nord. Peu après 11 h, un homme cagoulé aurait fait irruption dans un commerce du boulevard Léger, probablement pour y commettre un vol. Il aurait fait feu sur son propriétaire, qui a reçu la balle dans un bras. L'auteur du méfait est toujours au large.

— David Santerre

CHEZ HARVEY'S, NOUS VOUS PROPOSONS UNE FRANCHISE À VOTRE IMAGE, PARTOUT AU QUÉBEC

OPPORTUNITÉS IMMÉDIATES DISPONIBLES
Boisbriand, Donnacona, Châteauguay,
Coteau-du-Lac, Lachenaie

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC PATRICK FOY AU 1-877-687-0966 PFOY@CARA.COM

MONDE

Fini le papier pour l'hebdomadaire Newsweek



NATHALIE COLLARD
MÉDIAS

Ce n'est peut-être pas une surprise totale, mais la nouvelle a tout de même créé une onde de choc. Hier matin, l'éditrice de l'hebdomadaire *Newsweek*, Tina Brown, a annoncé que l'édition papier du 31 décembre prochain sera la dernière. La nouvelle formule, qui devrait être lancée au début de 2013, se nommera *Newsweek Global* et concentrera ses activités sur le web et sur les tablettes numériques.

Dans un environnement où l'industrie de l'imprimé est en difficulté et cherche de nouveaux modèles d'affaires, la version papier de *Newsweek* était devenue une activité déficitaire. *Newsweek Global* devra convaincre les quelque 1,5 million d'abonnés de l'édition papier de se convertir au numérique. Pour l'instant, *Newsweek* compte moins de 30 000 abonnés à sa version

en ligne. On ne sait pas encore combien d'employés seront licenciés, mais les pertes d'emplois seront inévitables.

« Il n'y a pas un seul professionnel de l'édition qui, au cours des quatre dernières années, ignorait que *Newsweek* était fini, kaput, terminé », a écrit hier l'observateur des médias Michael Wolff, dans sa chronique publiée sur le site du quotidien *The Guardian*. « Ce qui est incroyable c'est que des gens aient voulu croire le contraire. »

Il est vrai que tout n'était pas rose chez *Newsweek*. Racheté au *Washington Post* en 2010 par le magnat Sydney Harman, le magazine avait été confié à Tina Brown, ex-éditrice du *Vanity Fair* et du *New Yorker*. Il y a quatre ans, Tina Brown a lancé *The Daily Beast*, site d'information quotidien semblable à *The Huffington Post*, qu'elle a fusionné à *Newsweek* deux ans plus tard. Résultat: un magazine au contenu de moins en moins pertinent et souvent superficiel malgré les nombreux efforts pour attirer l'attention avec des premières pages qui attiraient surtout la moquerie et la controverse. Après la mort du magnat



PHOTO CARLO ALLEGRI, REUTERS

L'édition papier du 31 décembre prochain de *Newsweek* sera la dernière. La nouvelle formule, lancée au début de 2013, se nommera *Newsweek Global* et concentrera ses activités sur le web et sur les tablettes numériques.

Sydney Harman, le printemps dernier, sa succession a annoncé qu'elle n'investirait pas un sou de plus dans l'aventure.

Le nouveau propriétaire, l'homme d'affaires Barry Diller, n'y croyait plus lui non plus.

Il reste à voir si les lecteurs seront prêts à payer pour un contenu en ligne, ou si les dirigeants de l'hebdomadaire ne font qu'acheter du temps, en repoussant de quelques mois la disparition définitive du nom *Newsweek*.

Allemagne Twitter bloque un compte néonazi

BERLIN — La plateforme de microblogage Twitter a bloqué, hier en Allemagne, le compte d'un groupe néonazi interdit, accédant pour la première fois à une demande des autorités nationales pour faire respecter leur législation en matière de liberté d'expression.

« Nous avions annoncé en janvier notre capacité à bloquer des contenus. Nous en faisons pour la première fois usage au sujet d'un groupe jugé illégal en Allemagne », a écrit le conseiller juridique de Twitter, Alex Macgillivray, dans un message sur son compte.

Le compte de « Besseres Hannover » (Un meilleur Hanovre), qui se présente comme « le portail national d'information de Hanovre », reste visible sous le nom de « @hannoverticker ». Mais lorsqu'on le consulte en Allemagne, les messages publiés depuis l'interdiction du groupe par les autorités allemandes, le 25 septembre, ne s'affichent plus. Ils restent en revanche consultables de l'étranger.

Une vingtaine de membres de ce groupe sont actuellement visés par une enquête du parquet de Hanovre pour incitation à la haine raciale et constitution d'une organisation criminelle.

— Agence France-Press

QUATRE MOTS POUR COMPRENDRE

ANABELLE NICOU

Le pianiste qui n'aimait pas les islamistes

Le pianiste turc Fazil Say a comparu hier devant un tribunal d'Istanbul. Son délit? Avoir insulté les valeurs religieuses d'une partie de la population par des messages diffusés sur Twitter. « Je ne sais pas si vous vous en êtes aperçus, mais s'il y a un pou, un médiocre, un magasinier, un voleur, un bouffon, c'est toujours un islamiste », a écrit Fazil Say, selon l'accusation. En avril, il a également plaisanté sur la durée de l'appel à la prière d'un muezzin: 22 secondes. « Quelle est l'urgence? Un rendez-vous amoureux? Un repas au raki? » Dans une Turquie gouvernée par le premier ministre islamo-conservateur Recep Erdogan, ce nouveau procès repose la délicate question de la liberté d'expression, notamment celle des militants athées.

Laïcité

Depuis les réformes d'Atatürk, la Turquie est un pays laïque et la laïcité est l'un des fondements de la République. Mais en 2004, le nouveau code pénal turc prévoit une peine de prison pour toute offense « propageant la haine et l'hostilité » contre une institution, mais aussi « le dénigrement des croyances religieuses d'un groupe ». Fazil Say risque jusqu'à 18 mois de prison.

Blasphème

Ce sont des particuliers qui ont porté les tweets de Fazil Say à l'attention de la justice. Il n'est pas le premier artiste ou intellectuel à devoir défendre ses propos devant les tribunaux. Orhan Pamuk notamment, Nobel de littérature, a été jugé pour insulte à l'identité nationale en 2006 pour avoir déclaré: « Dans ce pays, un million d'Arméniens et 30 000 Kurdes ont été tués », rappelle le quotidien *Le Monde*.



PHOTO VIRGINIA MAYO, AP

Le pianiste turc Fazil Say.



PHOTO AFP

« Fazil Say n'est pas seul », ont scandé plusieurs partisans du pianiste turc, hier, à Istanbul.

Militant athée

Internationalement reconnu, Fazil Say n'a jamais caché ses ressentiments envers l'islamisme et le retour de la religion dans la vie publique de son pays. Ses critiques du gouvernement du Parti de la justice et du développement (AKP) suscitent régulièrement la controverse. « J'ai représenté le visage moderne de la Turquie par mon art partout dans le monde [...] et maintenant, je dois être jugé. Je me sens très étrange », a-t-il dit, selon l'AFP. Il menace à présent de s'exiler au Japon.

Islamo-conservateurs

Au pouvoir depuis 2002, l'AKP devrait pénaliser l'insulte aux valeurs religieuses dans la nouvelle Constitution dont se dotera bientôt la Turquie. « Jurer et lancer des insultes ne peut pas être considéré comme de la liberté d'expression », estime le vice-premier ministre Bekir Bozdag, cité par le quotidien *Le Monde*.

— Avec AFP, AP, *Le Monde*, *The Guardian* et France 24



100

PROJETS
RÉSIDENTIELS
NEUFS À
DÉCOUVRIR

13 | 14

20 | 21

OCTOBRE 2012



En collaboration avec  **duProprio**

MONHABITATIONNEUVE.COM

BOUTIQUE PRESTIGE

CHAUSSURES D'ICI ET D'EUROPE

À VOS PIEDS DEPUIS 25 ANS

Vaste choix pour les orthèses





Fabriqué au
Quebec

La CANADIENNE
MONTRÉAL

Bottes à crampons rabattables et pivotables, pour hommes et femmes
















459 ave. Victoria
Saint Lambert, Qc
450.465.5671

www.boutiqueprestige.ca

294 ch. Knowlton
Knowlton, Qc
450.242.1400

LIBYE

Les crimes sexuels de Kadhafi révélés

Après la disparition de Mouammar Kadhafi, nombreux ont été les journalistes à s'interroger sur le sort de ses amazones, ces jeunes femmes qui assuraient sa protection et posaient volontiers pour les caméras. La réponse qu'a trouvée la journaliste du *Monde* Annick Cojean donne froid dans le dos. Viol, torture et humiliation au menu.

LAURA-JULIE PERREAULT

Pendant que la Libye était en liesse il y a un an, au lendemain de la mort de Mouammar Kadhafi, Soraya, jeune Libyenne de 22 ans, broyait du noir. Non pas qu'elle aurait souhaité un meilleur sort pour le dictateur qui a fait régner sa loi sur la Libye pendant 41 ans. Mais elle aurait aimé avoir la chance de témoigner contre lui.

assouvir les lubies sexuelles presque insatiables d'un dictateur désaxé. Le sous-sol de son château fort de Bab Al-Azizia où des dizaines de jeunes Libyennes et elle ont été séquestrées pendant des années. Et la vraie nature des amazones, ces gardes du corps de Kadhafi qui étaient présentées au monde comme une preuve de son féminisme-mais qui étaient en fait, pour la plupart, des esclaves sexuelles déguisées en soldates.

Une première

Kadhafi mort et enterré, la jeune femme a plutôt décidé de confier son histoire à Annick Cojean, journaliste au *Monde*. « C'est la première fois qu'on a des éléments palpables sur une facette de Kadhafi qu'on ne connaissait pas », note la journaliste qui, après avoir recueilli en détail le témoignage de Soraya, a enquêté sur les crimes sexuels de l'ancien régime.

Le résultat de ses recherches a pris la forme d'un livre, *Les proies dans le harem de Kadhafi*, lancé hier au Québec. Un récit enlevé, choquant et qui, espère l'auteure, sera entendu autant par la justice libyenne que par la Cour pénale internationale.

Car si Kadhafi est mort, plusieurs de ses complices, eux, sont toujours vivants, note M^{me} Cojean, qui souligne que la maquerelle en chef de Kadhafi, une Touareg du nom



Les filles du harem de Kadhafi, dont ses anciennes amazones, ne sont pas tant des collaboratrices de l'ancien régime que des victimes.

PHOTO THIBAUT CAMUS, ARCHIVES REUTERS

« Tous les crimes à l'égard des hommes commis par Kadhafi et son régime seront recensés. Mais ceux commis contre les femmes sont jugés trop honteux, trop graves pour en parler. » — Annick Cojean, journaliste au *Monde*.

Elle aurait voulu raconter comment le Roi des rois d'Afrique l'a repérée dans son école lorsqu'elle n'avait que 15 ans et comment il a décidé de faire d'elle son esclave sexuelle. En la violant à toute heure du jour et de la nuit. En la forçant à boire, à fumer et à prendre de la cocaïne. En la battant à sa guise.

Elle aurait voulu expliquer devant un tribunal tout le système mis en place pour

de Mabrouka, est en garde à vue en Libye.

Malgré les témoignages accablants qu'elle a recueillis auprès de plusieurs victimes de Kadhafi, mais aussi de certains de ses anciens sbires, Annick Cojean sait que la bataille de Soraya pour faire connaître la vérité sera longue. Et difficile.

« Trop honteux »

« Tous les crimes à l'égard des hommes commis par Kadhafi et son régime seront recensés. Mais ceux commis contre les femmes sont jugés trop honteux, trop graves pour en parler », estime la reporter, qui s'est heurtée à une montagne de mutisme pendant son enquête, menée dans le plus grand secret pendant plus de deux mois et demi, dans la Libye post-révolutionnaire.

« Quand je faisais des entrevues avec des victimes, elles me demandaient de ne pas citer le nom de la ville. Le viol est un immense tabou en Libye et par tabou, on parle de question de vie ou de mort. Une fille violée déshonore sa famille, mais aussi sa tribu. L'offense tombe sur toute la ville. Et plusieurs pensent que le crime d'honneur est la seule option pour laver cette offense », expose M^{me} Cojean, en ajoutant que son enquête démontre que des milliers de femmes ont subi la violence de Kadhafi. « On lui amenait quatre filles par jour. »

Toutes les femmes de Libye pouvaient devenir les proies du dictateur. « Dès qu'une femme se mettait en valeur, elle avait toutes les

chances de se faire kidnapper. Les femmes ont pendant des années adopté un profil bas, se sont comportées comme des fantômes pour ne pas être appelées dans la chambre à coucher du Guide », raconte la journaliste, qui a été surprise de constater l'invisibilité des femmes lors de son arrivée en Libye, l'an dernier.

Aujourd'hui, c'est avec un sourire qu'elle regarde les Libyennes prendre leur place sur la place publique, briguer les suffrages, réclamer leur dû. Elle aimerait aussi que les filles du harem de Kadhafi, dont ses anciennes amazones, soient reconnues pour ce qu'elles sont : des victimes pour la plupart. Et non pas des collaboratrices de l'ancien régime.

« La façon d'exploiter les sables bitumineux est aussi importante que ce qu'on en retire. »

L'exploitation des sables bitumineux représente plus d'emplois pour les Canadiens et plus de revenus pour le Canada. Mais la façon d'exploiter les sables bitumineux est aussi importante que ce qu'on en retire. Nous voulons faire partie de la solution. Je suis convaincu que l'exploitation des sables bitumineux se fera de plus en plus en harmonie avec l'environnement.

Lars Christian Bacher.

Lars Christian Bacher
Président et chef de la direction
Statoil Canada Ltd.



L'énergie qui profite à tous les Canadiens.

Un message des producteurs canadiens de sables bitumineux. sablesbitumineuxmaintenant.ca
L'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) représente des sociétés membres, y compris les exploitants des sables bitumineux, qui produisent plus de 90 pour cent du gaz naturel et du pétrole brut au Canada.

ACPP

ASSOCIATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS PÉTROLIERS

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Une décision bâclée



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Le CRTC a rejeté hier, d'un revers de main, l'acquisition d'Astral par Bell au coût de 3,4 milliards. En mettant à peine un mois et six petites pages d'analyse pour traiter l'une des plus importantes transactions de l'histoire des médias au Canada, le Conseil, sous la direction de son nouveau président Jean-Pierre Blais, se donne un petit air populiste que certains apprécieront. Mais il pourrait faire du tort au système de radiodiffusion qu'il a pour mission de protéger.

Le rejet en bloc de la transaction Bell-Astral risque de faire du tort au système de radiodiffusion.

Cette transaction suscitait des craintes légitimes. Elle allait créer un géant dans le domaine de la distribution et de la radiodiffusion, géant qui jouirait d'une part d'écoute de 43 % en télévision de langue anglaise et de 33 % en télévision de langue française. Toutefois, cette convergence accrue s'inscrivait précisément dans la même logique que celle ayant mené le Conseil à approuver d'autres transactions dans le passé.

Pourquoi Bell-Astral aurait-elle bénéficié d'une domination inacceptable au Canada anglais, avec une part d'écoute deux fois plus grande que celle de son principal concurrent, alors que

selon le Conseil, ce n'est pas le cas de Québec, qui jouit d'une situation semblable au Québec?

Le principal avantage de la fusion proposée était, justement, la création d'un joueur de taille à concurrencer QMI. De l'avis du CRTC, «BCE n'a pas démontré comment la transaction proposée, qui ferait en sorte que la grande majorité des services de programmation de langue française seraient détenus par deux grands concurrents verticalement intégrés, stimulerait la concurrence.» Cette conclusion révèle, de la part des commissaires, une méconnaissance troublante de la domination qu'exerce Québecor dans le marché médiatique et publicitaire de la province.

Au cours de la dernière année, le CRTC a mis au point une politique réglementaire visant à éviter les effets pervers potentiels de l'intégration croissante de la distribution et de la programmation. Cette politique aurait empêché Bell-Astral d'abuser de sa position au détriment de ses rivaux et des consommateurs. En rejetant en bloc la transaction, le Conseil a renoncé à employer les mécanismes qu'il avait lui-même conçus.

Il est vrai que les «avantages tangibles» que proposait Bell au bénéfice du système de radiodiffusion étaient inadéquats. Le Conseil aurait pu en exiger davantage. Il aurait pu aussi obliger le nouveau groupe à se départir de certains actifs.

La décision à la hache annoncée hier crée un trou noir. Les Greenberg veulent se départir d'Astral. Si BCE ne peut pas l'acheter, qui le fera? Le nouvel acheteur sera-t-il en mesure de développer le potentiel de l'entreprise? Astral sera-t-elle démantelée? Ce qui semble clair pour le CRTC, soit que les consommateurs canadiens profiteront du rejet de cette transaction, n'est pas du tout évident à nos yeux.

Treize jours



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Albert Einstein a dit: «Je ne sais pas comment la troisième guerre mondiale sera menée. Mais je sais comment elle sera la quatrième: avec des bâtons et des pierres...» Ce qui, bien sûr, signifiait: la civilisation telle qu'on la connaît ne survivrait pas à un conflit nucléaire. Or, il y a 50 ans, le monde a vécu pendant 13 jours, du 16 au 28 octobre 1962, au bord de l'apocalypse.

En 1962, Kennedy et Khrouchtchev surent résister à la tentation de dominer.

Au Québec même, on a alors déposé les sirènes d'alarme, diffusé des procédures à suivre en cas d'attaque, organisé des exercices d'urgence.

Aujourd'hui, selon beaucoup de «vétérans» de la crise des missiles de Cuba, seule la chance explique que la guerre a alors été évitée.

Cette explication est un peu courte même si, de fait, la malchance aurait pu sévir. Les communications entre Washington et Moscou étaient lentes et imprécises – c'est par la suite qu'on branche le fameux «téléphone rouge», en réalité un lien par téléscripteurs. Et, des deux côtés, les faucons durent être tenus en laisse, dont Fidel Castro, partisan de la ligne dure.

Mais si on croit que ce sont les hommes qui font l'Histoire, et non une forme ou une autre de destin, la fin heureuse de la crise des missiles doit être

portée au crédit des deux chefs d'État qui s'affrontèrent alors, John F. Kennedy et Nikita Khrouchtchev.

On peut dire que l'escalade entre les deux superpuissances issues de la Deuxième Guerre mondiale a débuté dès le lendemain du conflit.

Mais c'est au début des années 60 que les choses s'envenimèrent vraiment. Avec, d'abord, le débarquement raté de la baie des Cochons en avril 1961. Avec, ensuite, la construction du mur de Berlin: en octobre de la même année, 20 chars d'assaut des deux camps se firent face pendant trois jours d'extrême tension à «Checkpoint Charlie».

Puis, en juillet 1962, l'URSS déclencha l'opération Anadyr, envoyant à Cuba 40 000 militaires et «conseillers» ainsi que 158 ogives nucléaires. On connaît la suite. Alors que les forces militaires des États-Unis et de l'URSS étaient au plus haut degré d'alerte, Kennedy et Khrouchtchev en vinrent à un compromis: le premier retirerait ses missiles nucléaires de la Turquie, le second de Cuba.

Pourquoi l'un ou l'autre ne succomba-t-il pas à la tentation très humaine de dominer, fût-ce sur des champs de ruines radioactives?..

Aujourd'hui, on craint plutôt l'escalade d'affrontements locaux – neuf pays possèdent l'arme atomique, l'Iran cherchant à devenir le dixième. Et, surtout, on redoute le scénario de la «bombe sous le tapis», c'est-à-dire l'attentat terroriste commandité ou non par un État voyou. Dans les deux cas, la catastrophe serait limitée, bien qu'il soit impossible de prédire les secousses politiques, donc éventuellement militaires, que provoquerait un tel événement.

Il faudrait alors des hommes qui, comme Kennedy et Khrouchtchev en leur temps, aiment la vie plus que la mort.

LE CRTC REJETTE LA TRANSACTION BELL-ASTRAL



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

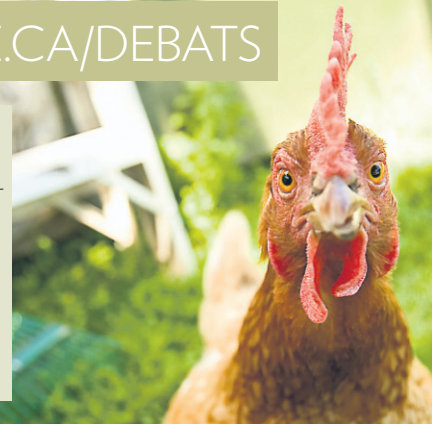
LAPRESSE.CA/DEBATS

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Minute ma poule...

par Ariane Krol

PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE



LA QUESTION DU JOUR

À vos yeux, Lance Armstrong demeure-t-il un grand athlète malgré les preuves voulant qu'il se soit dopé pendant plusieurs années?

Oui > 40% Non > 55%

Je ne sais pas > 5%

Résultats à 19h, hier – 11 317 répondants

> NOUVELLE DYNAMIQUE DE LA FRANCOPHONIE: LE QUÉBEC EN EXCELLENTE POSTURE
 Un texte à lire en exclusivité sur lapresse.ca/debats

OPINION

Un grand rassembleur

S'il était élu chef, Raymond Bachand pourrait vite renouveler le PLQ et réaliser une vaste coalition



MARC-ANDRÉ BLANCHARD

L'auteur a été président du Parti libéral du Québec de 2000 à 2008. Il est avocat.

président du conseil et chef de la direction de McCarthy Tétrault. Il s'exprime à titre personnel.

Raymond Bachand, Philippe Couillard et Pierre Moreau sont d'excellents candidats au leadership du Parti libéral du Québec. Le choix est difficile. Deux raisons principales m'amènent à choisir Raymond Bachand.

1. Il est le rassembleur dont le PLQ et le Québec ont tant besoin.

2. Lorsqu'on arrive à la conclusion que le défi le plus important que nous ayons à relever au Québec est avant tout de nature économique, Raymond Bachand devient alors la personne toute désignée.

Comme il l'a fait à maintes reprises au cours de son histoire, le PLQ doit profiter de son passage dans l'opposition pour se renouveler. Le contexte du gouvernement minoritaire impose toutefois de réussir cet effort très rapidement.

Premièrement, le parti doit redevenir un parti où les débats nourris sont suscités et encouragés. Il est normal, lorsque le parti forme le gouvernement, que les élus et particulièrement les ministres assument un rôle prépondérant et que les militants acceptent de limiter les débats sur les enjeux politiques. On souhaiterait qu'il en soit autrement, mais l'empresement des médias à monter en épingle toute apparence de désaccords entre le parti et le

gouvernement a l'effet pervers d'éteindre beaucoup de débats. Il faut donc profiter de cette période pour susciter au sein des instances du parti, des foyers de débats libres et vigoureux. De ces débats émaneront de nouvelles idées et un plus grand leadership des militants.

Deuxièmement, le PLQ doit développer de nouvelles façons pour ses militants de s'engager et de militer. Le militantisme tel qu'il existe depuis des lustres et tel qu'il se pratique encore dans les partis politiques au Québec et au Canada est trop souvent inefficace et mal adapté au monde d'aujourd'hui. Il n'est aucunement adapté au mode de vie des jeunes familles, aux modes contemporains de communications et d'échanges.

Prioritairement, il faut convaincre les gens qui appuient la CAQ de se joindre au PLQ. Je crains qu'il n'y ait pas de place au Québec pour deux partis de centre et non-souverainistes.

Plusieurs personnes s'approchent des partis, et rapidement, ils quittent déçus parce qu'ils ne voient pas comment ils peuvent valablement faire une contribution valable de façon efficace. La culture du parti et la démocratie y perdent beaucoup.

La gouvernance et les structures du parti doivent être adaptées pour leur permettre de donner efficacement leur pleine contribution. Les nouvelles technologies doivent être au cœur de ce réaménagement.

Troisièmement, nous devons ouvrir toutes grandes les portes de notre parti à de nouveaux militants, aux gens qui ont décidé de ne pas nous appuyer lors des dernières élections. Prioritairement, il faut convaincre les gens qui appuient la CAQ de se joindre à nous. Je crains qu'il n'y ait pas de place au Québec pour deux partis dits de centre et non-souverainistes. Une gauche militante forme le gouvernement alors que 58% des Québécois ont préféré des partis de centre. Pour réussir, il faudra tendre la main, faire preuve d'ouverture, écouter, accepter d'explorer de nouvelles avenues. Bref, il faudra vraiment vouloir rassembler.

Raymond Bachand m'apparaît le candidat qui a le plus de chances de réussir rapidement le renouvellement de notre parti et le rassemblement d'une vaste coalition si essentielle. Il a l'expérience de la gestion du changement au sein de grandes organisations. Il reconnaît et apprécie la valeur des débats d'idées. Il a une grande ouverture d'esprit. Il est proche et profondément respectueux des militants et de ceux qui choisissent de s'engager. Il est simple, humble et attachant. Il a les deux pieds bien sur terre et des valeurs familiales bien profondes. On lui reconnaît aussi une très grande intégrité.

Finalement, dans le contexte d'une économie mondiale déficiente et d'un gouvernement péquiste hostile à la création de richesse, l'enjeu de la prochaine élection ne fait aucun doute. Le PLQ a besoin d'un champion crédible de la création de richesse et de l'emploi. Raymond Bachand est non seulement le porteur le plus crédible de ce message, mais il en est aussi la meilleure incarnation.

À BIEN Y PENSER

La population n'a pas voté Marois pour la confiance qu'elle accordait à son parti, mais simplement pour mettre Jean Charest dehors. À présent, M^{me} Marois se retrouve obligée de faire des compromis, car son gouvernement n'est pas majoritaire. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'elle fasse des miracles. M^{me} Marois a du mal à honorer ses promesses, parce que nous ne lui en avons pas accordé le droit. Si le vote avait été fait dans le but d'élire un vrai gouvernement, et non pour éliminer un candidat de « Politique académie », nous n'en serions pas là.

— Marie-Ève Melanson

DÉBATS

La lune de fiel



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

De mémoire, il n'est jamais arrivé qu'un nouveau gouvernement du Québec connaisse un départ aussi laborieux. Le gouvernement dirigé par Pauline Marois n'a même pas eu droit à un semblant de lune de miel.

Comment se fait-il qu'une politicienne expérimentée comme M^{me} Marois ait pu laisser s'installer, un mois après la formation de son gouvernement, un climat d'improvisation et de désordre qui donne la fâcheuse impression que personne n'a les mains sur le volant?

M^{me} Marois ne contrôle pas ses ministres. C'est vraiment le bordel.

Cela s'explique, au départ, par le fait qu'elle dirige un gouvernement minoritaire, porté au pouvoir par à peine 32 % des électeurs. Il n'est donc pas très étonnant qu'elle n'obtienne qu'un taux de satisfaction de 36 %, comme le montrait hier un sondage Léger Marketing dans le *Journal de Montréal*.

Mais la première erreur de M^{me} Marois, c'est de ne pas avoir tenu compte de son statut minoritaire à l'Assemblée nationale et de la nature limitée de son mandat. Elle a foncé avec ses engagements électoraux – regel des droits de scolarité, abolition de la taxe santé, fermeture de Gentilly-2, gouvernance souverainiste. En allant trop vite et trop loin, elle a donné le ton à son gouvernement et favorisé un climat d'affrontement.

À cela s'est ajouté un problème de leadership. Pour survivre et diriger, un gouvernement minoritaire, on l'a vu avec Stephen Harper, doit s'imposer une grande discipline. Ce n'est pas ce qu'on voit à Québec. Si le gouvernement péquiste a tant de problèmes, ce n'est pas parce qu'il est malmené par l'opposition, plutôt silencieuse. C'est parce qu'il n'arrête pas de se tirer dans le pied.

La première ministre ne contrôle pas ses ministres, comme on l'a vu avec plusieurs sorties individuelles qui ne décrivent pas la position du gouvernement et qui exigent des reculs ou des mises au point: Martine Ouellet sur le gaz de schiste, Marie Malavoy sur les écoles privées, Nicole Léger sur la loi 101 dans les garderies ou Stéphane Bergeron sur l'UPAC. C'est vraiment le bordel.

M^{me} Marois ne contrôle pas non plus la qualité des dossiers. Si le gouvernement a eu tant de mal dans le débat public, c'est aussi parce que certaines mesures étaient mal ficelées, comme la façon dont on a annoncé la fermeture de Gentilly-2, pourtant une bonne décision, tandis que d'autres étaient carrément bâclées, comme l'abolition de la taxe santé.

Ce problème de leadership tient aussi au fait que M^{me} Marois et son parti semblent avoir du mal à passer d'un rôle d'opposants à un rôle de dirigeants. Le gouvernement péquiste se comporte souvent comme s'il était encore dans l'opposition, plus à l'aise avec les déclarations fracassantes qu'avec les efforts pour rassembler et mener à bien ses projets.

Les calculs politiques n'ont fait qu'empirer les choses. Un gouvernement minoritaire doit rapidement penser à la prochaine élection et profiter de ses mois au pouvoir pour devenir majoritaire. Les stratèges péquistes ont fait le choix de viser à gauche pour aller chercher les voix qui leur manquent, en insistant sur les thèmes symboliques du débat gauche-droite – taxer les riches, écoles privées. Il est clair que cette stratégie a contribué à polariser et à détériorer le climat social.

Ajoutons enfin que le fait d'être minoritaire est plus lourd à porter pour M^{me} Marois, parce que cela l'éloigne de l'objectif premier de son parti, la souveraineté. Et c'est ainsi que même après une victoire électorale, les péquistes sont animés d'un certain sentiment de défaite qui engendre l'amertume et courrit chez eux une atmosphère de camp retranché.

Le résultat n'est pas heureux. Tout cela nous dit une chose, et c'est qu'à moins d'un solide coup de barre, ce gouvernement minoritaire n'aura pas une longue durée de vie.

Faits pour s'entendre

Le Québec peut devenir le pont entre l'Europe et l'Amérique du Nord



PHOTO YVES HERMAN, ARCHIVES REUTERS

Sur les plans culturel, fiscal et économique, le Québec et l'Europe sont faits pour s'entendre.



PIERRE PAQUETTE
Professeur d'économie au collège de Maisonneuve, l'auteur a été député du Bloc québécois.

Le Québec a, de façon chronique, un solde négatif de ses exportations nettes. Une grande partie de ce déficit vient de notre grande dépendance au marché nord-américain. Il faut donc diversifier nos marchés et l'Europe constitue un partenaire de choix avec plus de 500 millions d'habitants qui génèrent 20 % du PIB mondial. D'où l'intérêt des négociations en cours entre le Canada et l'Union européenne pour un accord économique et commercial global.

Très clairement, les intérêts du Québec sont proches de ceux de l'Europe. La place que tiennent l'État québécois et ses institutions dans le développement économique est proche de la vision européenne.

Notre structure fiscale n'exercera pas de pression à la baisse sur la leur, une des craintes qu'entretiennent plusieurs pays européens à l'égard du Canada. Sur le plan structurel, nos économies sont complémentaires. Le Québec est bien présent dans des secteurs de haute technologie (aéronautique, pharmaceutique, technologie de l'information, biotechnologie...), dans des secteurs à faible intensité technologique (vêtement, meuble, produits forestiers) et dans les ressources naturelles.

Pour l'Europe, ce sont essentiellement des entreprises de moyenne et de forte intensité technologique ainsi que des produits de marque qui constituent leur base industrielle. Bref, sur les plans culturel, fiscal et économique, le Québec et l'Europe sont faits pour s'entendre et le Québec peut devenir le pont entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

Le Québec doit s'assurer que les règles et les exclusions qui régissent les États au sein de l'Union européenne s'appliquent aussi dans le cadre du partenariat Canada-Europe.

Le projet d'entente, qui couvre non seulement les marchandises et les investissements, mais aussi les marchés publics et la propriété intellectuelle, est très ambitieux et les inquiétudes qu'il suscite sont légitimes. Sur les marchés publics, qui constituent l'élément le plus important de la négociation, le Québec doit s'assurer au moins que les règles et les exclusions qui régissent les États au sein de l'Union européenne s'appliquent aussi dans le cadre du partenariat Canada-Europe.

De même, le modèle agricole québécois doit bénéficier des mêmes protections que les modèles européens. Je pense ici à la gestion de l'offre, pilier indispensable de l'agriculture et des régions rurales du Québec. Quant à la question de la propriété intellectuelle, elle est extrêmement stratégique pour notre industrie pharmaceutique.

L'inquiétude majeure porte sur la façon de négocier du Canada, dont on ne connaît pas les priorités, et l'absence de transparence qui engendre beaucoup de suspicion. Pierre Marc Johnson, le représentant du Québec, s'est plaint de l'utilisation de fuites pour la préparation d'un avis juridique négatif sur l'accord en plaçant que les textes utilisés étaient dépassés. Soit, mais ne serait-il pas plus sain et plus démocratique de rendre publics les textes de cette négociation, comme cela a été le cas en 2001 avant le Sommet des Amériques à Québec? C'est d'autant plus essentiel que le processus est dans son dernier droit et que le résultat final ne peut être modifié par les parlementaires.

Cette transparence devrait aller de soi puisque la déclaration de Kinshasa signée au dernier Sommet de la Francophonie par le Québec, le Canada, la France et bien d'autres pays européens réaffirme la volonté commune « de contribuer à l'édification d'une société de l'information ouverte, transparente et démocratique ». Il ne reste plus qu'à passer de la parole aux actes!

RÉPLIQUE

Importante avancée sur le plan environnemental

KAREL MAYRAND

Directeur général pour le Québec de la Fondation David Suzuki, l'auteur réplique à l'article intitulé «Gentilly-2: la fermeture nuira au bilan environnemental», publié le 10 octobre.

En soi, le choix du titre du texte est tendancieux puisque la fermeture de Gentilly sera un des gains environnementaux les plus importants de la dernière décennie, sinon des deux dernières.

Le texte laisse entendre que de la fermeture de notre seule centrale nucléaire résultera une hausse de 2 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec. Il laisse aussi entendre que je trouve une telle hausse acceptable, ce qui est faux.

Prenons d'abord la première affirmation. La journaliste Hélène Baril affirme que pour compenser la fermeture de Gentilly, Hydro-Québec devra avoir recours à la centrale de TransCanada Energy. Ce point est difficilement contestable. Il est tout à fait possible qu'on ait recours à cette centrale au gaz pour pallier les besoins ponctuels du réseau d'Hydro-Québec dans les périodes de pointe.

Par contre, elle émet l'hypothèse, sans le mentionner explicitement, que cette centrale devra être opérée 365 jours par année, ce qui générerait 1,65 mégatonne de GES annuellement, selon ses chiffres. Rien dans le texte ne vient appuyer cette hypothèse. En fait, tous les gens bien informés du dossier conviennent qu'Hydro-Québec production jouit de confortables surplus d'électricité jusqu'en 2020 au moins. Si Hydro-Québec distribution

La fermeture de Gentilly-2 n'aura qu'une incidence marginale sur les émissions de GES du Québec.

devait exceptionnellement s'approvisionner auprès de TCE, ce serait pour couvrir la demande de certaines pointes. Mais à ce stade, il ne s'agit que d'hypothèses.

La journaliste dramatise volontairement la situation en affirmant que «la perte de Gentilly-2 retranchera 675 mégawatts au réseau d'Hydro-Québec le 28 décembre, soit tout juste avant le pire de l'hiver.» On imagine déjà les

familles privées d'électricité pendant le *Bye Bye 2012...* Il aurait été plus juste de mentionner que Gentilly-2 a été fermée pendant quatre mois l'année dernière sans causer de black-out au Québec. Il aurait aussi été juste de mentionner que Gentilly-2 devra fermer le 31 décembre prochain parce qu'elle est arrivée au terme de sa durée de vie et qu'Hydro-Québec n'a plus le permis de l'exploiter.

Peu importe que l'on procède à sa réfection ou qu'on la démantèle, Gentilly-2 sera fermée pour un minimum de quatre années. L'impact sur la production d'électricité et les émissions de GES sera le même en 2013, 2014, 2015 et 2016.

Lors de ma discussion avec M^{me} Baril, à la suite d'une question dirigée en ce sens, j'ai clairement indiqué qu'il serait possible qu'Hydro-Québec fasse appel, de manière ponctuelle, à la centrale de TCE, et qu'une telle hausse, marginale, des émissions de GES serait acceptable. Mes propos sont bien rapportés, mais mis en contexte dans un article qui postule une hausse de 2 % des émissions de GES, ils sont détournés de leur intention originale.

Comprenons-nous bien: la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2 est une importante avancée au plan environnemental. Le Québec rejoint l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et le Japon pour sortir du nucléaire. La fermeture de Gentilly-2 n'aura qu'une incidence marginale sur les émissions de GES du Québec. En publiant ce texte, on a malheureusement contribué au climat d'alarmisme qui prévaut depuis l'annonce du démantèlement de Gentilly-2.

DÉBATS

LA PRESSE

La fin du contrat Québec-Canada

La politique internationale du gouvernement Harper rompt avec l'héritage Pearson et le consensus français-anglais



DENIS SAINT-MARTIN

L'auteur est professeur au département de science politique de l'Université de Montréal.

La récente décision du gouvernement Harper de partager avec la Grande-Bretagne la représentation diplomatique du Canada dans certains endroits du globe a soulevé un tollé dont l'ampleur semble avoir surpris le ministre des Affaires étrangères, John Baird soutient que sa décision n'est qu'une simple affaire de gestion et d'économies d'échelle, et que le partage de locaux dans les ambassades britanniques n'affecte en rien la souveraineté du Canada.

Le Canada a souvent partagé des locaux diplomatiques avec ses alliés, mais jamais auparavant cela n'avait soulevé de question sur l'autonomie de sa politique internationale. Ce sont les conservateurs eux-mêmes qui ont créé cette perception dans l'opinion publique en voulant refaire l'identité du Canada autour des symboles de la monarchie britannique. Ce sont eux qui

jouent à fond la carte de l'attachement à l'ancien empire et qui cherchent à ramener les références identitaires du Canada à l'ère conservatrice de Diefenbaker et de l'Union Jack afin d'effacer l'héritage libéral laissé depuis les années 60.

L'un des secteurs où cet héritage est incontestablement le plus marqué est celui de la politique internationale du Canada depuis Lester B. Pearson. C'est aussi le secteur où le gouvernement Harper cherche le plus radicalement à se démarquer des pratiques antérieures.

En prenant parti plus ouvertement dans les conflits du monde – en moralisant sa politique étrangère –, le gouvernement Harper affaiblit gravement le Canada.

Aux yeux des conservateurs, l'impartialité qui a valu au Canada sa réputation de «honest broker» n'est qu'une forme de relativisme moral qui masque une absence de courage à prendre parti pour le bien et contre le mal.

Mais en prenant parti plus ouvertement dans les conflits du monde – en moralisant sa politique étrangère –, le gouvernement Harper affaiblit gravement

le Canada. Il lui soustrait toute sa marge de manœuvre. Il mine la réputation d'arbitre impartial qui a valu à Pearson le prix Nobel de la paix.

Il serait erroné de croire que la rupture avec le passé recherchée par le gouvernement Harper ne concerne que la politique extérieure du Canada. Elle concerne autant, sinon plus, sa politique intérieure. Dans toutes les sociétés, la politique étrangère constitue une sorte de miroir qui renvoie à la communauté nationale une image qu'elle

se fait d'elle-même quant à sa place et à son rôle dans la politique mondiale. La politique internationale de Pearson est le produit de la politique d'un État fédéral qui, dans les années 60, se redéfinit de l'intérieur sur le plan linguistique et identitaire et qui, en même temps, projette à l'extérieur cette nouvelle vision de lui-même, exploitant sa double appartenance française et

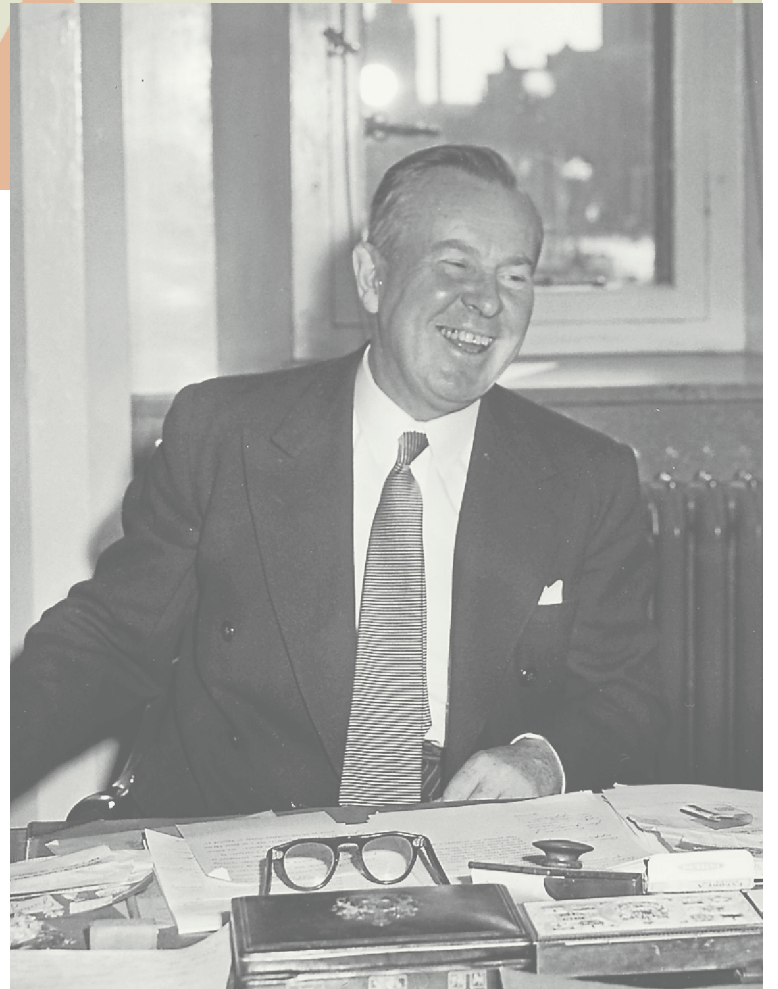


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Aux yeux des conservateurs, l'impartialité qui a valu au Canada sa réputation de «honest broker» – fruit de l'époque du premier ministre Lester B. Pearson (photo) – n'est qu'une forme de relativisme moral qui masque une absence de courage à prendre parti pour le bien et contre le mal.

anglaise pour faire rayonner le Canada dans le monde.

La politique étrangère du Canada de Pearson est inscrite dans un moment où le Québec est en pleine Révolution tranquille et où la société n'est pas encore divisée entre fédéralistes et souverainistes. C'est une politique qui reflète un certain équilibre dans les rapports de force entre le Québec et le reste du Canada à la fin des années 60.

La politique internationale est un élément fort de l'identification des Québécois au Canada. La rupture de M. Harper en politique étrangère marque aussi une rupture dans une certaine façon de comprendre le Canada et la place du Québec dans la fédération. La politique internationale «pearsonienne» se voulait porteuse des consensus du Québec français et du

Canada anglais dans le monde. Elle était le produit d'un certain «contrat», d'une entente implicite, entre les élites politiques des deux communautés quant à l'image qu'ils voulaient projeter du Canada sur la scène internationale. C'est ce «contrat» que Stephen Harper ne se sent plus l'obligation de reconnaître aujourd'hui.

L'opinion publique québécoise peut bien s'opposer en bloc et de façon soutenue à sa politique étrangère, mais ceci ne le fait pas bouger d'un centimètre.

Il fut pourtant un temps où le gouvernement du Canada aurait été sensible à la voix du Québec dans sa politique internationale. La politique étrangère des conservateurs semble dire qu'il n'y a maintenant plus de véritable coût politique à se passer de cette voix.

LE DÉBAT DU JOUR

Lance Armstrong, encore un héros ?

Comment réagissez-vous à l'affaire Lance Armstrong ? Demeure-t-il un grand champion, un grand athlète, même si des preuves accablantes démontrent qu'il a monté un système sophistiqué de dopage pour remporter sept fois d'affilée le Tour de France ?

UNE SOURCE D'ESPOIR



FRANCINE LAPLANTE
Femme d'affaires.

Il aurait fallu vivre sur une autre planète, être sourd et aveugle pour ne pas se douter que Lance Armstrong était dopé ! Ses exploits étaient surhumains

et avec raison, puisqu'ils ont eu besoin d'une aide illégale pour être accomplis. Parmi tous les cyclistes qui participent à cette épreuve complètement folle, existe-t-il un seul athlète totalement propre ? J'en doute fortement. Ai-je encore du respect pour lui, pour ce qu'il a fait et accompli ? Oui. Jamais je ne pourrai cautionner ses méthodes, mais son courage, sa détermination, son acharnement à combattre son cancer, les messages d'espoir qu'il a transmis jour après jour aux gens atteints et à leurs familles étaient des gestes d'une grande générosité et d'un courage exceptionnel. J'ai accompagné plus de 25 jeunes adultes dans leur combat contre cette maudite maladie et je peux témoigner que Lance Armstrong était un héros et une source d'espoir dans les moments les plus pénibles de leurs traitements. Il aurait pu se contenter de gagner et d'empocher les millions de dollars de ses commanditaires, il aurait pu se battre en solitaire contre sa maladie sans en faire profiter les autres victimes alors qu'il a décidé d'agir autrement. Lorsque je pense à Lance Armstrong, je repense à Marie-Hélène, à Jacky, à Maxime, à Jennifer-Lynn et à tous ces adolescents qui un jour se sont inspirés de lui pour accepter l'inacceptable. Lance Armstrong est allé trop loin pour ceux qui ne vont nulle part.

UN TRICHEUR



JEAN GOUIN
Directeur général de la Fédération des médecins résidents du Québec.

Un tricheur est un tricheur, un point c'est tout. Gagner en trichant est inadmissible, tout comme s'enrichir en

fraudant le système ou ses concitoyens. Le fraudeur est puni et le tricheur doit l'être autant. Lance Armstrong a bénéficié de la complaisance des organisateurs du Tour de France et de son commanditaire jusqu'à maintenant, mais il n'en demeure pas moins qu'il a triché, et ce seul geste est impardonnable. Aucune circonstance atténuante n'est valable au soutien de la tricherie. Ce n'est pas parce qu'il est revenu à la compétition après s'être battu contre le cancer, ou encore parce qu'il a mis sur pied une fondation pour venir en aide aux autres que l'on doit le porter aux nues et accepter sa tricherie. Ce qu'il a fait, peu importe les raisons qui l'ont poussé à tricher, est tout simplement inexcusable. Mettre sur pied une fondation, c'est vouloir se donner bonne conscience et rechercher inconsciemment le pardon de tous ceux et celles qu'il a bernés. Gagner sept fois le Tour de France est un exploit hors du commun. Mais l'avoir fait en se dopant, en bernant tous ceux qui l'admiraient, tient aussi de l'exploit. Lance Armstrong ne mérite rien d'autre que l'opprobre public.

QUE D'ILLUSIONS !



JEAN BOTTARI
Préposé aux bénéficiaires.

Lance Armstrong, athlète émérite, une inspiration pour nos jeunes, gagnant de sept tours de France. Rien, sinon des illusions et des déceptions qui

demeurent dans la mémoire collective de ces exploits accomplis sous l'emprise des drogues. Un athlète, un vrai, ne se drogue pas pour battre des records. S'il ne réussit pas une première fois, le propre du véritable athlète est de s'entraîner plus fort afin de réussir lors d'une prochaine tentative. Imaginez un peu si nous fonctionnions tous sous l'influence des drogues afin de mieux performer dans notre quotidien. Plus personne n'aurait de véritables buts, de rêves. Notre monde en serait un d'illusion et de soif de vaincre à tout prix. En fait, le grand coupable n'est pas Lance Armstrong, c'est le sport lui-même qui l'a rendu ainsi. Sport qui est devenu au fil du temps une machine à fabriquer de l'argent. Rares sont les athlètes qui pratiquent leur discipline uniquement pour participer. Ils le font pour vaincre, peu importe les conséquences sur leur santé. Seul mérite, s'il y en a un pour Armstrong, c'est l'argent amassé pour sa fondation. Mais encore là, ceux qui lui ont remis ces 500 millions croyaient en lui. Qu'en est-il aujourd'hui ?

PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS



Faites aussi valoir votre point de vue sur lapresse.ca/debats/debat-du-jour

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
www.lapresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOLEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? debats@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Une partie du siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crever, Président et éditeur.

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO SHAAM NEWS NETWORK, REUTERS



PHOTO FABIO BUCCIARELLI, AFP

Syrie Plus de 40 morts dans un raid aérien

Des avions de combat ont bombardé intensément hier une ville clé du Nord syrien aux mains des rebelles, tuant au moins 49 personnes dont 23 enfants, dernier épisode en date de la guerre qui ensanglante la Syrie depuis plus d'un an et demi. Cette escalade survient à la veille de l'arrivée à Damas de l'émissaire international Lakhdar Brahimi, qui a dit avoir bon espoir d'obtenir une trêve pour l'Aïd al-Adha du 26 au 28 octobre, après l'accueil favorable du pouvoir et de l'opposition. À une semaine de cette fête musulmane, les forces du régime ont intensifié leurs frappes contre les bastions des rebelles dans le Nord pour les empêcher d'y étendre leur emprise. Les violences ont fait au moins 141 morts dans le pays (53 civils, 57 soldats, 21 rebelles), selon une ONG syrienne. — AFP

28 000

De 28 000 à 80 000 personnes ont disparu en Syrie depuis le début de la révolte contre le régime de Bachar al-Assad, a indiqué hier l'ONG Avaaz, en se basant sur les chiffres de groupes de défense de droits de l'homme. « Des Syriens sont enlevés dans les rues par les services de sécurité et des paramilitaires et sont portés "disparus" dans des centres de torture, commente Alice Jay, d'Avaaz. Que ce soit des femmes faisant leurs courses dans des épiceries ou des agriculteurs s'approvisionnant en carburant, personne n'est à l'abri. Il s'agit d'une stratégie délibérée pour terroriser les familles et les communautés. » En plus des disparus, le conflit en Syrie a fait plus de 33 000 morts depuis le début de la révolte en mars 2011 qui s'est muée en conflit armé. — AFP



Karima El Mahroug. PHOTO REUTERS

Rubygate Berlusconi pourrait se présenter

L'ex-chef du gouvernement Silvio Berlusconi pourrait assister aujourd'hui à Milan à l'une des audiences du procès du Rubygate où il est accusé d'incitation à la prostitution de mineure et d'abus de pouvoir, a-t-on appris hier auprès du cabinet d'avocats qui le défend. « Cela ne dépend que de lui », a indiqué un avocat en estimant que « s'il vient, ce sera pour faire une déclaration ». Le procès Rubygate, dans lequel M. Berlusconi est accusé d'avoir rémunéré une dizaine de prestations sexuelles fournies par Ruby (Karima El Mahroug) une jeune Marocaine, mineure à l'époque, et d'avoir abusé de sa position de président du Conseil en faisant pression sur la préfecture de Milan pour la libérer après son arrestation pour un menu larcin en mai 2010, est en cours depuis début avril 2011. — AFP

États-Unis Obama ciblé par l'accusé de l'affaire de la Fed?

L'homme arrêté au moment où il voulait faire sauter la Réserve fédérale de New York avait d'abord envisagé de s'attaquer à Barack Obama, a appris Associated Press hier de source judiciaire. Selon cette source, Quazi Mohammad Rezwanul Ahsan Nafis, âgé de 21 ans, a seulement évoqué cette hypothèse. Le jeune homme a comparu devant un tribunal fédéral à Brooklyn pour tentative d'utilisation d'arme de destruction massive et tentative d'apporter un soutien matériel à Al-Qaïda. — AP



PHOTO TIRÉE DE TWITTER, REUTERS
Quazi Mohammad Rezwanul Ahsan Nafis.

AVEZ-VOUS UNE OPINION SUR NOUS ?

L'équipe de LA PRESSE veut savoir ce que VOUS pensez de son contenu. Quels que soient votre âge ou vos centres d'intérêts, que vous aimiez l'actualité, les arts, les affaires ou les sports, que vous soyez abonné ou lecteur occasionnel, VOTRE appréciation nous intéresse.

Quelques minutes de votre temps !
Selon l'actualité, vous recevrez tout au long de l'automne, de courts questionnaires à remplir en ligne, en quelques minutes.

Récompenses en prime
Chaque fois que vous remplirez un questionnaire, vous accumulerez des points échangeables contre un livre des Éditions La Presse.

Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements : lapresse.ca/panel



PAPIER / WEB / MOBILE

PROMOTION

ÇA CRIE DANS L'ARTICULATION!

Ô douleur! Aidez-moi, quelqu'un! J'ai mal partout. Les genoux qui gémissent, les doigts qui craquent, le dos figé comme une barre de fer.

Voilà un appel à l'aide que nous entendons de plus en plus souvent. Si la population vit plus longtemps, il arrive malheureusement que le corps ne réponde plus à la souplesse de notre jeune âge. Il ne faut pas s'en surprendre. Les cartilages s'usent, les articulations raidissent, la douleur devient pénible à supporter. C'est là un phénomène de plus en plus évident, à mesure que s'écoulent les années. Les amortisseurs fatigués, notre corps nous fait souffrir. Mais n'allez pas croire que c'est une fatalité. Loin de là! Ces articulations endolories peuvent retrouver force et souplesse.

COMMENT ?

Les ampoules de glucosamine **Flex-O-Flex**, vous connaissez ? Voilà la première réponse pour vous protéger contre la détérioration du cartilage résultant des maladies chroniques des articulations. L'usure du cartilage est un phénomène courant dans une articulation depuis longtemps sollicitée. Les ampoules de glucosamine **Flex-O-Flex** contribuent à soulager les symptômes ostéoarthritiques, jouent un rôle dans le maintien du cartilage, protègent contre la détérioration du cartilage résultant des maladies chroniques des articulations, sont efficaces dans la réduction de la douleur articulaire. Chaque ampoule contient 1975 mg de sulfate de glucosamine: (2 KCL). Une seule ampoule de glucosamine **Flex-O-Flex** par jour, diluée dans un verre de jus, se révèle efficace, se révèle rapide, se révèle là où ça fait mal.



DEUX BOÎTES POUR LE PRIX D'UNE SEULE*

En vigueur du 20 au 23 octobre 2012

www.Flex-O-Flex.com

*Jusqu'à épuisement des stocks
Flex-OFlex^{MD} Gluco: Produit de santé naturel homologué NPN 80000916

Disponible aux endroits suivants:

- | | |
|--|---|
| Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est
Montréal 514 279-3709 | Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032 |
| Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266 | Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368 |
| Vitavie au naturel
5455, boul. des Forges,
Trois-Rivières | Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy,
Lévis
418 833-5933 |
| Commandes postales :
819 378-7777
Ligne sans frais : 1 877 511-3368 | Vitavie au naturel
3333, du Carrefour Promenade,
Beauport
418-667-0070 |
| Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
1600, Le Corbusier (Centre
Laval)
450 688-5455 | SANTÉ EN DIRECT
Ligne ouverte avec
Johanne Verdon
sur les ondes de CJLV 1570 AM
450-680-1570 1-866-895-3142 |
| Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645 | Samedi et Dimanche de 8h à 11h
Ferti 2000: commandes postales
Tél.: 514 272-1365
Ligne extérieure: 1 800 272-1365
Lundi au vendredi: 9h à 17h
Samedi et Dimanche: 8h30 à 17h |
| Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
À l'arrière de l'édifice 2630
Sherbrooke
819 823-3322 | |
| Néo-Santé
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548 | |
| Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
127-A, boul. Des Promenades,
St-Bruno
450 653-6009 | |

Aux ÉDITIONS CARACTÈRE,
des **LIVRES** pour

TOUS LES GOÛTS

26,95 \$



Le bonheur est sans gluten

Ce livre propose des recettes et des conseils pratiques pour vivre au quotidien sans gluten : comment manger sans gluten au restaurant ou en vacances, comment organiser sa cuisine et éviter la contamination croisée, mais aussi, comment confectionner soi-même pains, biscuits et autres plats et douceurs sans gluten.

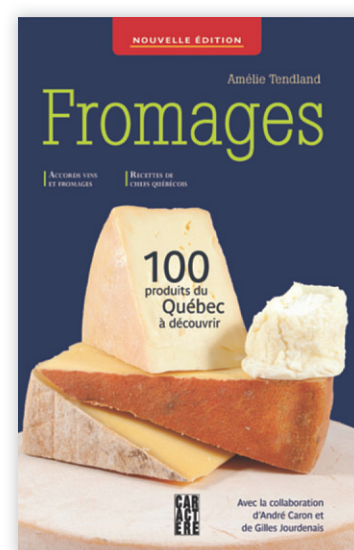
24,95 \$



Une journée sans viande pour tous!

Une journée sans viande pour tous! propose plusieurs recettes simples pour découvrir les saveurs des aliments qui peuvent remplacer la viande : le poisson et les fruits de mer, bien sûr, mais aussi les œufs, le tofu, les légumineuses et les céréales.

24,95 \$



Fromages - 100 produits du Québec à découvrir

Cette nouvelle édition mise à jour présente une sélection de 100 fromages d'ici. On y trouve aussi une quarantaine de recettes, des accords mets et vins ainsi que des trucs et conseils pour servir les fromages.

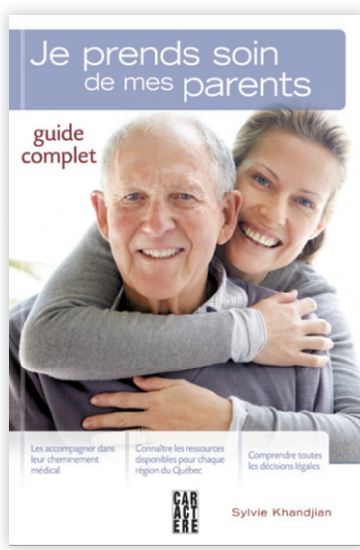
24,95 \$



Les vins du Québec

Cet ouvrage nous convie à une grande tournée des vignobles québécois. En compagnie de l'auteure, nous partons à la découverte des vins québécois et des fiers artisans qui les produisent.

24,95 \$



Je prends soin de mes parents

Je prends soin de mes parents se veut un guide complet : que vous vous interrogiez quant à l'avenir de vos parents encore en santé ou que des événements imprévus vous désignent comme aidant naturel, vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour prendre les décisions qui s'imposent, mais aussi pour aller chercher les ressources essentielles, que ce soit d'un point de vue légal, médical ou psychologique. De plus, les aidants naturels y trouveront conseils et réconfort.

39,95 \$



La mélodie du bonheur

Tous ceux qui ont cédé à la magie de la danse de Julie Andrews sur la montagne ou qui entonnent encore spontanément Do-Ré-Mi doivent absolument lire cet ouvrage qui leur permettra de jeter un coup d'oeil dans les coulisses à travers les yeux des sept comédiens qui ont incarné les enfants de la famille von Trapp.

CARACTÈRE

editionscaractere.com

tc • MEDIA